

PISCINE POOL'N BOX 6,20 M X 2,50 M

avec coffre de rangement

NOTICE DE MONTAGE

(à lire attentivement et à conserver pour utilisation ultérieure)



HOTLINE
CONSOMMATEUR
0 892 686 970 Service 0,60 € / min
+ prix appel

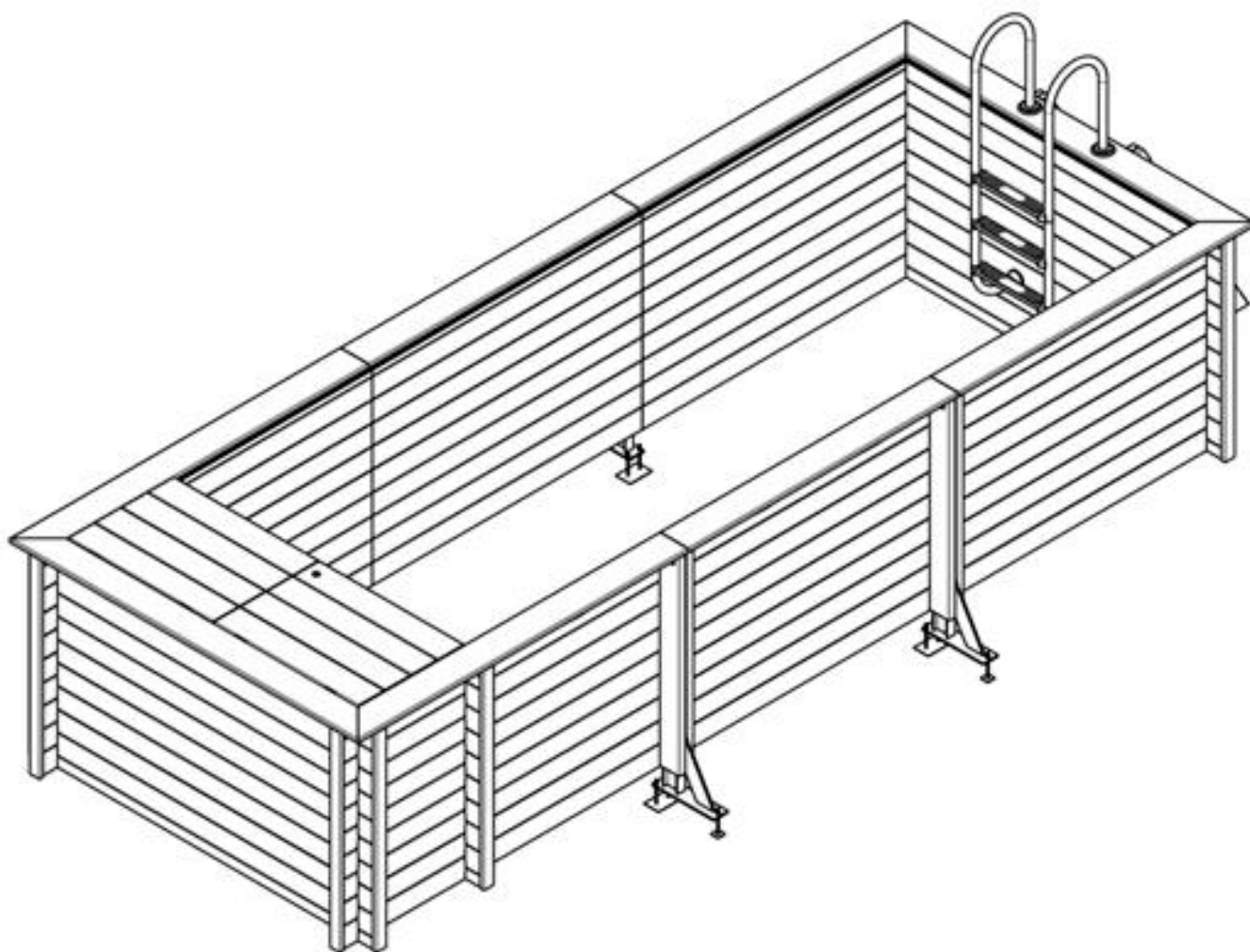
ProSwell
by PROCOPI

FR

1. PRÉSENTATION DU PRODUIT.....	5
2. AVANT-PROPOS	5
2.1. Stockage	5
2.2. Un kit hors-sol	5
2.3. La sécurité.....	5
2.4. Le montage	6
2.4.1. Les étapes de montage	6
2.4.2. Outillage.....	6
2.4.3. Temps de montage	6
2.5. Nomenclature.....	7
2.5.1. Pack Bois et margelles.....	7
2.5.2. Visserie pour la structure du bassin.....	8
2.5.3. Métallerie pour la structure du bassin.....	8
2.5.4. Système de filtration à cartouche intégrée.....	9
2.5.5. Accessoires.....	10
3. LE BOIS, MATÉRIAU NATUREL.....	10
3.1. Différence de teinte	10
3.2. Remontées de résine	10
3.3. Remontées de sels.....	10
3.4. Grisaillement	11
3.5. Présence de fissures et gerces	11
3.6. Présence de nœuds	11
3.7. Moisissures superficielles.....	11
3.8. Bois abouté	11
3.9. Bois cintré	11
4. TERRASSEMENT	12
4.1. Introduction	12
4.2. Réalisation de la fouille	12
4.2.1. Quantités de matériaux	12
4.2.2. Excavation	12
4.2.3. Drainage	13
4.2.4. Hérissonnage.....	13
4.3. Mise en place des jambes de force	14
4.4. Coulage de la dalle de béton.....	15
4.4.1. Ferrailage.....	15
4.4.2. Dimensions de la dalle	15
5. MONTAGE DE LA STRUCTURE EN BOIS	16
5.1. Introduction	16
5.2. Mise en place des bandes bitumeuses.....	17
5.3. Montage des madriers.....	17
5.4. Fixation des profils d'habillage des jambes de force.....	19
5.5. Pose des sabots et des jambes de force en bois.....	19
5.6. Assemblage du fond du coffre	20
5.7. Pose des consoles de margelles	21
5.8. Pose des renforts de coffre	21
5.9. Pose des équerres et des supports de margelles.....	22
5.10. Finitions.....	22

6.	MISE EN PLACE DE LA FILTRATION.....	23
6.1.	Pièces en ABS pour la filtration	23
6.1.1.	Skimmer.....	23
6.1.2.	Corps de la buse de refoulement.....	24
6.2.	Assemblage du filtre.....	24
6.2.1.	Préparation de la vanne	24
6.2.2.	Introduction de la charge filtrante	25
6.2.3.	Montage du manomètre	25
6.2.4.	Mise en place du diffuseur.....	25
6.2.5.	Mise en place du joint torique du couvercle	25
6.2.6.	Mise en place du couvercle	26
6.3.	Montage de la tuyauterie	26
6.3.1.	Connexion de la pompe au filtre	26
6.3.2.	Connexion du skimmer à la pompe	26
6.3.3.	Connexion du filtre au refoulement.....	26
7.	POSE DU REVÊTEMENT D'ÉTANCHÉITÉ	27
7.1.	Pose du rail d'accrochage	27
7.2.	Pose des joints auto-adhésifs.....	28
7.3.	Pose du tapis de sol	28
7.4.	Pose du revêtement d'étanchéité (liner)	28
7.5.	Mise en place des brides sur les pièces en plastique	29
7.5.1.	Bride de la buse de refoulement.....	29
7.5.2.	Bride du skimmer	29
8.	POSE DES MARGELLES ET DES caillebotis de coffre	30
8.1.	Pose des margelles.....	30
8.2.	Pose des caillebotis.....	31
8.2.1.	Assemblage et montage des caillebotis.....	31
8.2.2.	Montage de la serrure du coffre.....	32
9.	ÉCHELLE et ESCALIER	32
9.1.	Échelle en inox.....	32
9.2.	Escalier en bois.....	33
10.	CONSIGNES DE SÉCURITÉ.....	34
10.1.	Accès au bassin	34
10.2.	Pompe de filtration et sécurité de l'alimentation électrique	34
10.3.	Sécurité des enfants.....	34
10.4.	Sécurité de tous les utilisateurs	35
10.5.	Plaque de sécurité.....	35
11.	TRAITEMENT DE L'EAU.....	36
11.1.	Filtration de l'eau	36
11.1.1.	Utilisation de la vanne multivoies du filtre	36
11.1.2.	Mise en service du filtre.....	36
11.1.3.	Lavage du filtre.....	37
11.1.4.	Durée de fonctionnement de la filtration	37
11.2.	Maintien de la qualité de l'eau	38

12. Entretien de votre Piscine POOL'N BOX	38
12.1. Entretien de la structure	39
12.2. Mise en hivernage du bassin	39
13. CONDITIONS DE GARANTIE	40
13.1. Garantie des éléments en bois	40
13.2. Garantie des accessoires	40
13.3. Garantie du liner	40
13.4. Garantie du filtre à sable	41
13.5. Garantie de la pompe de filtration	41
13.6. Garantie des pièces en ABS (skimmer, refoulement)	42
13.7. Garantie de l'échelle en inox	42



1. PRÉSENTATION DU PRODUIT

La piscine POOL'N BOX est une innovation : elle conjugue les atouts habituellement réservés aux piscines haut de gamme, et les avantages pratiques des bassins de taille plus modeste. Grâce à ses dimensions réduites, vous l'installez où vous le souhaitez.

Tout s'arrange avec la piscine POOL'N BOX, qui se glisse partout, et s'installe sans formalités administratives car son plan d'eau est inférieur à 10 m².

2. AVANT-PROPOS

Bien conserver les documents (notices et facture) après le montage de votre bassin, ces derniers vous seront indispensables pour toute demande ultérieure auprès de nos services.

Nous avons apporté le plus grand soin à l'élaboration de votre piscine, néanmoins, certaines précautions sont nécessaires pour le montage et le bon usage de celle-ci. Aussi est il vivement conseillé de lire attentivement la notice avant d'entreprendre le montage et de conserver celle-ci pour une consultation ultérieure liée à l'usage et à l'entretien de votre piscine. Pour une réclamation éventuelle, il sera nécessaire d'indiquer le numéro de traçabilité de la piscine qui se trouve à l'arrière de la notice.

2.1. Stockage

Si vous ne souhaitez pas monter votre piscine dans l'immédiat, il est nécessaire de stocker convenablement votre colis, sans le déballer, dans une pièce fraîche et ventilée, ou à défaut, à l'abri des intempéries et du soleil. Le but est surtout d'éviter la déformation des éléments bois qui rendrait le montage plus contraignant.

Des bois anormalement déformés ne pourraient être que le résultat de conditions de stockage non respectées après livraison. Si toutefois vous étiez obligé de déballer votre piscine, il serait impératif de repalletteriser le colis bois et de le sangler à nouveau.

Une fois la structure bois déballée, son montage devra être effectué dans les 24 à 48 heures. Il est aussi recommandé au moment du stockage, après avoir ôté l'emballage, d'intercaler des petites pièces de bois (bagues, champs plat) entre chaque niveau de bois pour favoriser la circulation de l'air.

2.2. Un kit hors-sol

Le kit livré est un kit pour piscine hors-sol. Si vous souhaitez enterrer (complètement ou partiellement) ce bassin, cela nécessite une mise en œuvre particulière. Il faut prévoir :

- de réaliser une fouille en talus
- d'installer un drainage et un puits de décompression efficaces et adaptés au terrain en périphérie de la dalle ;
- de protéger les parois enterrées par un film plastique spécial fondation ;
- de remblayer la fouille avec du gravier roulé 10/20.

Les fournitures nécessaires ne sont pas incluses dans le présent kit.

2.3. La sécurité

- Votre installation électrique devra être conforme en France à la norme C15-100, et hors de France à toute réglementation applicable sur le lieu de montage. Vous devrez notamment prévoir sur l'alimentation électrique de la pompe un dispositif de protection différentiel de 30 mA. N'hésitez pas à faire appel à un professionnel pour vous assurer de la conformité de votre installation.
- L'utilisation de la piscine par les enfants doit se faire sous la surveillance d'un adulte. Cette piscine est destinée à un usage strictement familial.

- Il est formellement déconseillé de placer une piscine sous des arbres et strictement interdit de la construire sous des lignes électriques.
- Pensez à enlever l'échelle bois extérieure après chaque utilisation afin de supprimer l'accès de votre piscine sans surveillance.
- Nous vous recommandons de sécuriser l'accès au bassin par l'un des moyens de protection définis par les normes NF P 90-306,307,308,309 à savoir : barrière de protection , alarme, couverture de sécurité, abris.
- Cette piscine est destinée à un usage strictement familial.

2.4. Le montage

2.4.1. Les étapes de montage

- la réalisation des fouilles
- le montage des jambes de force
- le coulage de la dalle
- le montage de la structure bois
- la mise en place de la filtration et des pièces en plastique
- le montage de la descente d'échelle
- la pose du revêtement d'étanchéité
- la pose des margelles et des finitions
- l'installation électrique

2.4.2. Outillage

En dehors du matériel de terrassement nécessaire pour réaliser les fouilles et la dalle de béton, nous vous conseillons de vous équiper du matériel suivant :

- outils de mesure : décamètre, cordeau, grand niveau à bulle
- maillet
- perforateur ou perceuse à percussion avec foret à béton diamètre 10 mm
- visseuse avec un jeu d'embouts, tournevis plat, tournevis cruciforme, foret diamètre 10 mm
- outils de coupe : cutter, scie à métaux, scie cloche de diamètre 60 mm
- clé à pipe ou à douille (de 13 et 17), jeu de clés allen
- outils de finition : papier de verre, lime fine, pinceau
- outils pour le collage de la tuyauterie : papier de verre grain moyen, décapant PVC.

2.4.3. Temps de montage

Fouilles et terrassement :	1 à 2 journées selon le matériel utilisé
Structure métallique :	½ journée (à 2 personnes)
Coulage de la dalle :	½ journée (à 2 personnes) selon le matériel utilisé
Structure bois :	1 à 2 journées (à 2 personnes, hors délai de séchage de la dalle)
Séchage intégral de la dalle :	21 jours (3 semaines)

2.5. Nomenclature

2.5.1. Pack Bois et margelles

REPERE	QTE	DESCRIPTION
A	22	Lame de paroi 2332 × 145 × 45 mm, mâle/femelle
B	3	Lame de paroi 2332 × 78 × 45 mm, mâle
C	2	Lame de paroi 2332 × 137 × 45 mm, femelle
D	1	Lame de paroi 2332 × 145 × 45 mm, mâle/femelle skimmer
E	1	Lame de paroi 1604 × 137 × 45 mm, femelle skimmer
F	1	Lame de paroi 528 × 137 × 45 mm, femelle skimmer
G	1	Lame de paroi 2332 × 145 × 45 mm, refoulement
H	18	Lame de paroi 1908 × 145 × 45 mm, mâle/femelle
I	2	Lame de paroi 1908 × 70 × 45 mm, femelle
J	18	Lame de paroi 2031 × 145 × 45 mm, mâle/femelle
K	1	Lame de paroi 2031 × 70 × 45 mm, femelle droite
L	1	Lame de paroi 2031 × 70 × 45 mm, femelle gauche
M	1	Lame de paroi 2264 × 70 × 45 mm, femelle droite
N	1	Lame de paroi 2264 × 70 × 45 mm, femelle gauche
O	18	Lame de paroi 2264 × 145 × 45 mm, mâle/femelle
	8	Profilé d'habillage 1290 × 137 × 45 mm pour jambe de force
	2	Jambe de force 1285 × 145 × 45 mm en pin
	1	Renfort 686 × 83 × 45 mm en pin
	10	Renfort 686 × 145 × 45 mm en pin
	15	Console de margelle
	10	Profil de finition pin 1295 × 70 × 45 mm, Ht 1330 mm
	1	Tasseau skimmer 200 × 25 × 25 mm
P	2	Margelle simple pin 1838 × 195 × 28 mm
Q	1	Margelle simple pin 2015 × 195 × 28 mm /coupe droite
R	1	Margelle simple pin 2015 × 195 × 28 mm /coupe gauche
S	1	Margelle simple pin 2248 × 195 × 28 mm /coupe droite
T	1	Margelle simple pin 2248 × 195 × 28 mm /coupe gauche
U	2	Margelle simple pin 2370 × 195 × 28 mm
	7	Margelle simple pin 985 × 180 × 28 mm
	1	Margelle simple pin 985 × 180 × 28 mm verrou
	4	Tasseau caillebotis 650 × 70 × 28 mm
	1	Tasseau caillebotis 435 × 90 × 28 mm
	2	Montant d'escalier pin, Ht 1330 × 94 × 35 mm
	2	Pièce d'appui d'escalier
	4	Marche d'escalier pin 600 × 145 × 28 mm

2.5.2. Visserie pour la structure du bassin

QTE	DESCRIPTION	SACHET	FONCTION
24	écrou M10 acier zingué	A	fixation des 3 vérins sur chacun des 4 IPE (6x4)
4	Goujon M10x130 A4	B	fixation des sabots dans la dalle (2x2)
80	vis tête fraisée 5x40 inox A4 torx fileté sur 25 mm	C	verrouillage des lames entre-elles au niveau des IPE
40	vis penture 6x30 inox A2 torx	D	fixation lames de paroi sur les IPE par l'extérieur du bassin (9x4)
32	vis tête fraisée 5x60 inox A2 torx fileté sur 35 mm	G	verrouillage des margelles sur les consoles
230	vis penture 6x20 inox A2 torx		fixation des équerres et supports de margelles (136) verrouillage des margelles (88) fixation gâche (2) et équerre de skimmer (4)
90	vis tête fraisée 4x35 inox A4 torx fileté sur 20 mm	H	fixation du hung sous margelle
30	pointe tête bombée 2,8x60 inox A2	I	fixation des profilés de finition à la paroi (3 pointes x 10 profilés = 24)
1	embout torx T20, T25 et T30	J	outillage
1	foret bois 4x75 mm		
22	vis tête fraisée 5x60 zinguée torx fileté sur 35 mm	K	assemblage escalier bois : fixation des 4 marches aux 2 montants + 3 par appui
2	grenouillère + crochet inox A2		fixation de l'échelle en bois
12	vis tête fraisée 4x25 zinguée torx		- fixation de la plaque sécurité pour paroi (4) - fixation levier et crochet pour échelle (8)
93	vis tête fraisée 5x80 inox A4 torx fileté sur 50 mm	L	- fixation jambes de force en bois sur paroi (9x2) - fixation des habillages d'IPE (6 vis x 4 IPE : 24) - fixation des consoles de margelles sur parois (15) - fixation des tasseaux de coffre sur la paroi (4x4) - fixation de la plateforme de filtration (4x2+4x5)
36	vis tête fraisée 5x40 inox A4 torx fileté sur 25 mm	Z	assemblage des caillebotis (4 x 8 margelles +4)
24	vis tête fraisée 4x35 inox a2		fixation charnières
4	charnière 60x40x1,5 inox 304L		
1	serrure à clé et gâche de serrure		

2.5.3. Métallerie pour la structure du bassin

QTE	KIT	DESCRIPTION	QTE
1	Kit éléments de fixation	Vérin arrière jambe de force	4
		Vérin avant jambe de force	4
		Support Margelle d'angle, recto	4
		Équerre de margelle droite	10
		Équerre de margelle gauche	10
1	Kit métallerie	Équerre skimmer d'épaisseur 3 mm inox 304 L, Urbaine	1
		Sabot d'épaisseur 3 mm inox 304 L, Urbaine	2
4	IPE 1433 x 1000 x 55 mm / poteau avec jambe de force		

2.5.4. Système de filtration à cartouche intégrée

QTE	DESCRIPTION
1	Pompe P-AM 4-M 50 Hz
1	Sable de filtration 0.6/1.25 en sac de 25 Kg
2	Bouchon d'hivernage 1" 1/2 N°10
1	Cuve nue pour filtre P-FI 400, gris
1	Plancher filtrant pour filtres P-FI 400, blanc
1	Tube collecteur 265 mm pour filtre P-FI 400
1	Bouchon de tube PVC diamètre 50
1	Diffuseur de filtre P-FI 400/500
1	Ceinture de maintien filtre P-FI 400/400 EH, noire
1	Couvercle nu pour filtre P-FI 400/400 EH, gris
1	Joint torique 330x8 NBR45Sh sachet P-FI 400 couvercle.
1	Vanne avec joint pour Filtre P-FI 400 et 500
1	Manomètre D50-2,5 bars SA avec joint et écrou
1	Joint torique 13x2.5 NBR 70Sh P-FI
1	Bouchon purge basse P-FI 400
1	Raccord cannelé droit fixe, 2"x38, blanc, l'unité
2	Raccord cannelé 50x38, noir
1	Raccord 50 x 38, transparent
1	Raccord cannelé droit fixe, 50 x 38, blanc
7	Collier TORRO 35-50/12 W4 A2
1	Tube d'huile silicone de 20 ml
1	Pot de colle Griffon WDF-05 de 125 ml
1	Téflon largeur 12 mm, rouleau de 12 m ep : 0.08 mm
3	Segments de tube en PVC semi-rigide Ø38 gris : 47 cm (pompe/ filtre), 61 cm (skimmer/pompe), 2,1 m (filtre/refoulement)

2.5.5. Accessoires

QTE	DESCRIPTION
1	Notice
1	Plaque Avertissement de sécurité à fixer à la paroi
1	Pochette avec document de sécurité
1	Bande bitumée pour isoler les parois en bois du béton de la dalle
1	Rouleau de PVC plastifié noir pour protéger le liner des têtes de vis
1	Tapis de sol
1	Liner gris
13	Barre de 1,18 m en PVC pour l'accrochage du liner
1	Échelle en inox 3 marches
2	Contre platine de fixation d'échelle

3. LE BOIS, MATÉRIAU NATUREL

Matériau naturel, le bois peut présenter naturellement des imperfections.

Ceci est normal et ne nuit en rien à la durabilité du produit. Un certain nombre d'entre elles sont superficielles et n'entrent donc pas dans le cadre de la garantie de nos produits.

3.1. Différence de teinte

Toutes les essences de bois présentent des variations de teinte. Le traitement les renforce car le produit va pénétrer le matériau de façon plus ou moins importante selon la densité et le veinage.

L'exposition du bois en extérieur atténue nettement ces variations de teinte.



3.2. Remontées de résine

Lors du traitement autoclave des essences résineuses, l'alternance de vide et pression peut amener à la surface du bois des résidus collants de résine. Pour les enlever, il suffit de les gratter délicatement avec un outil approprié, sans toucher au bois.

L'essence de térébenthine est, elle-aussi, efficace mais peut tacher le support si elle est utilisée en trop grande quantité.



3.3. Remontées de sels

Les bois traités en autoclave montrent fréquemment de petites taches vertes en surface. Si vous le souhaitez, vous pouvez les poncer légèrement.

Cette couleur disparaîtra dans le temps.



3.4. Grisaillement

L'action du soleil et de la lune sur les bois entraîne un grisaillement caractéristique et inévitable. Il s'agit d'un phénomène naturel qui ne nuit pas à la résistance du produit

Il est possible que certaines pièces de bois présentent déjà des grisaillements liés aux conditions de stockage des différents éléments constitutifs de la structure. L'ensemble de la piscine prendra une teinte homogène au bout de quelques mois d'exposition.



3.5. Présence de fissures et gerces

Le bois est sujet aux variations dimensionnelles en fonction du taux d'humidité et de la température. Lorsqu'il sèche, il se rétracte de façon irrégulière, entraînant l'apparition de fentes. Celles-ci peuvent être impressionnantes. Pourtant, elles ne nuisent pas aux caractéristiques mécaniques du produit et, par conséquent, n'entrent pas dans le cadre de la garantie.



3.6. Présence de nœuds

Les nœuds correspondent à la trace des branches de l'arbre. Leur quantité et leur taille dépendent de l'essence de bois et du tri effectué. En aménagement extérieur, les nœuds adhérents et les petits nœuds sont acceptés.



3.7. Moisissures superficielles

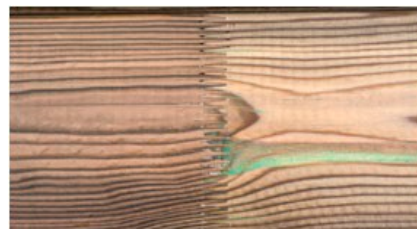
Les bois sont sujets aux moisissures, provoquées par des champignons microscopiques. Ils peuvent présenter du «bleuissement», surtout les résineux. Ce phénomène superficiel, renforcé par la chaleur, l'humidité et le manque d'aération, se caractérise par des taches allant du bleu clair au bleu noir. Un simple essuyage permet de les éliminer.

Rappelons que les bois traités classe 4 sont bien sûr protégés contre les attaques de champignons pouvant dénaturer leurs qualités physiques et mécaniques.



3.8. Bois abouté

Afin d'apporter une grande qualité dans le choix de nos bois, un tri méticuleux est effectué avant le rabotage, ce qui nous amène à extraire une partie du volume si les 2 faces sont défectueuses. Ces bois sont ensuite retraités en aboutage (voir visuel). Cela ne pénalise en rien ses caractéristiques mécaniques.



3.9. Bois cintré

Du fait de la pression constante de l'eau, il est possible de constater, que les parois de longueur de la piscine se cintrent de façon modérée au fil du temps.

Ce phénomène, dû aux propriétés naturelles d'élasticité du bois, se stabilisera de lui-même et ne risque en aucun cas d'entraîner une rupture des lames de bois. Il ne constitue pas un défaut, et ne saurait donner lieu à une activation de la garantie

4. TERRASSEMENT

4.1. Introduction

Après avoir déterminé l'emplacement idéal pour votre piscine (privilégiez une orientation du skimmer face aux vents dominants), commencez par réaliser les fouilles nécessaires à la réalisation de la dalle qui viendra sceller la structure métallique et assurer le fond de votre bassin. Au besoin faites vous aider par un professionnel.

Il est strictement interdit de remblayer afin d'obtenir une surface plane, car le hérissonnage et la dalle doivent impérativement être assis sur un sol stable.

Dans cette partie décrivant le terrassement, les indications sont données en prenant en compte la présence du système de drainage qui permet d'enterrer entièrement ou partiellement la piscine. Dans le cas d'une installation hors-sol, le système de drainage est superflu. L'excavation et la dalle seront alors des rectangles de 6900 mm de long et de 3190 mm de large.

4.2. Réalisation de la fouille

4.2.1. Quantités de matériaux

Les quantités de matériaux nécessaires sont données dans le tableau ci-dessous :

Volume estimatif du hérissonnage	2,5 m ³	gravier 20/40
Surface géo textile (fond)	20,5 m ²	feutre non tissé
Surface de polyane	20,5 m ²	feuille polyéthylène
Longueur théorique drain Ø80 mm	20,5 m	PVC
Ferraillage	22 m	fers de type ST25C
Dalle de 15 cm d'épaisseur	3,5 m ³	béton C25/30
Nappe de protection pour paroi enterrée (rouleau de 1,5 m de hauteur)	21 ml	polyéthylène
Remblai	10 m ³	gravier roulé 10/20

4.2.2. Excavation

Réalisez une excavation, dont la largeur et la longueur sont celles à l'intérieur des parois de la piscine augmentées de 0,55 m tout autour du bassin c'est-à-dire 6,90 x 3,19 m.

- Dans le cas où vous souhaitez entièrement enterrer la piscine (dessous des margelles au niveau du sol), la profondeur de la fouille doit être de 1,56 m ;
- Dans le cas d'une piscine hors-sol, afin que la dalle affleure au sol, la fouille doit être profonde de 0,26 m ;
- Dans le cas d'une piscine semi-enterrée, la profondeur de fouille est libre. Par exemple, si vous souhaitez semi-enterrer votre piscine de 1 m (et donc laisser 33 cm apparents), la profondeur de l'excavation devra être de 1,26 m.

4.2.3. Drainage

Si vous prévoyez d'enterrer le bassin, installez un drainage sur toute la périphérie extérieure. Ce drain, d'un diamètre de 80 mm doit être relié à un puits de décompression implanté dans un angle, en bordure extérieure de la fouille. **Ce puits doit être plus profond de 0,5 m par rapport au fond de fouille** et avoir un diamètre minimal de 0,3 m permettant le passage d'une pompe de relevage dans le puits de décompression.

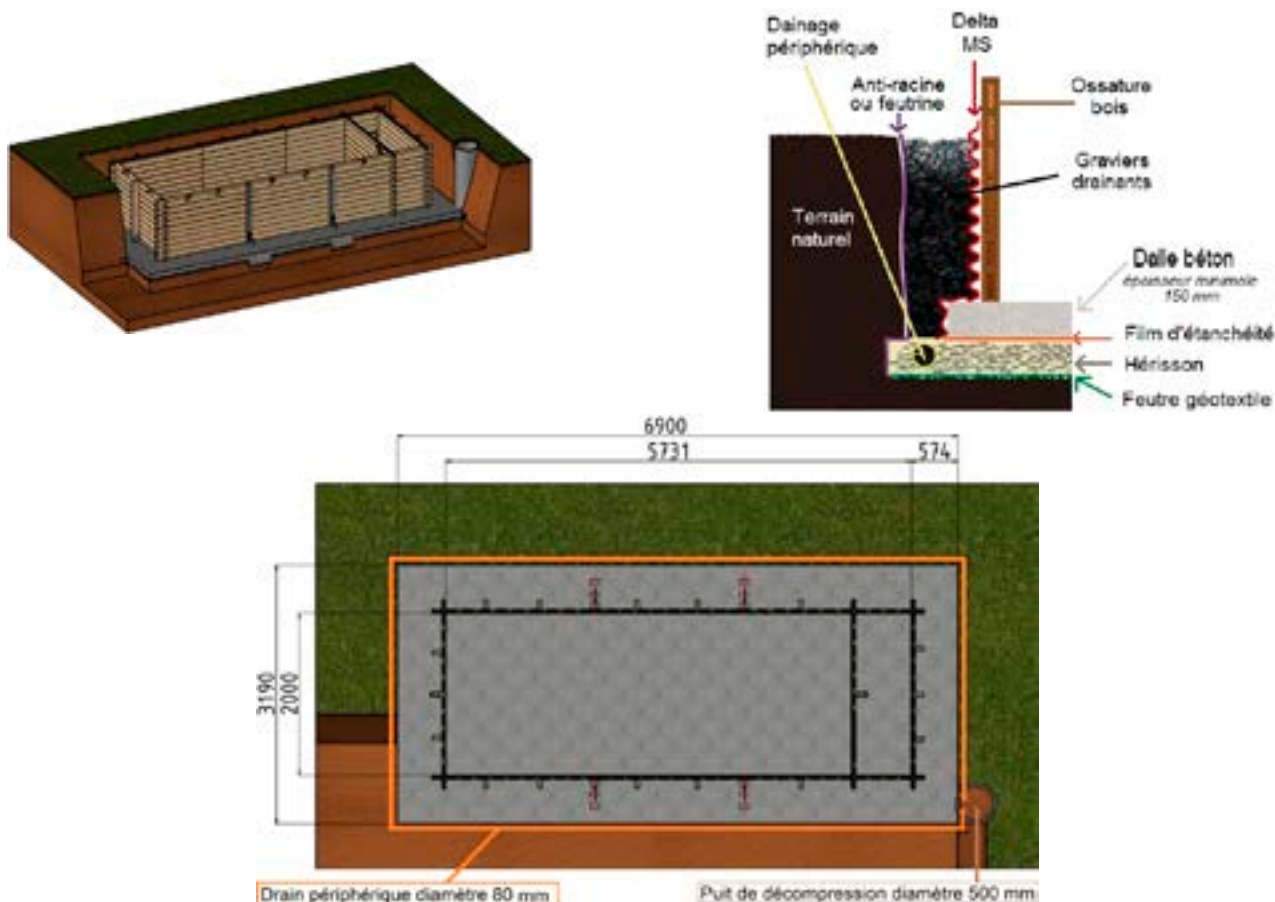


Figure 1 - Plan de pose du système de drainage

4.2.4. Hérissonnage

Égalisez au mieux la surface du fond de fouille, et déroulez-y un géotextile recouvrant la totalité du fond de fouille. Procédez à un hérissonnage à l'aide de gravier 20 / 40 mm sur une hauteur de 110 mm sur le périmètre de la fouille. Le bon compactage du gravier assurera la propreté du fond de fouille, et facilitera donc la pose de la structure métallique. Ôtez le gravier aux emplacements mis en évidence sur la [Figure 2](#) afin d'aménager quatre cavités de 50 × 650 mm et de profondeur 90 mm par rapport à la surface du gravier de hérissonnage. Ces cavités sont destinées à accueillir les jambes de force en acier qui, une fois coulées dans le béton, permettront d'assurer le maintien de la structure.

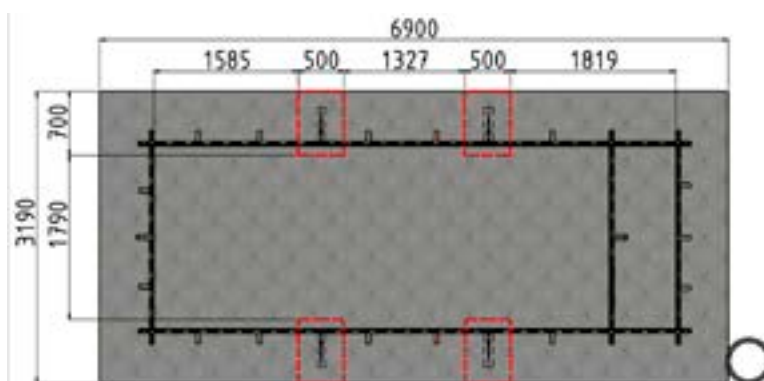


Figure 2 - Emplacements des cavités destinées à accueillir les jambes de force

4.3. Mise en place des jambes de force

Installez les jambes de force dans chacun de quatre emplacements, après les avoir pré-équipés de vérins (*Figure 3*). Utilisez 4 vérins doubles et 4 vérins simples ainsi que 24 écrous de diamètre 10 mm (sachet A), les écrous du dessus étant à monter après réglage de la hauteur des écrous du dessous.

! Il est impératif que la jambe de force ne dépasse pas du niveau de l'arase (niveau correspondant au dessous des margelles), après réglage des vérins des jambes de force. Il n'est par contre pas gênant que le haut de la jambe de force soit 1 à 2 cm en dessous de l'arase du bassin.

Après l'assemblage, effectuez les réglages de bon positionnement des jambes de force et vérifiez avec soin : l'aplomb, le niveau, ainsi que l'alignement des jambes de force. Afin que les jambes de force soient maintenues en place suite à ce réglage, vous pouvez les pré-sceller à l'aide d'une petite quantité de béton.

ASTUCE : Vous pouvez utiliser les jambes de force pour matérialiser la hauteur que devra avoir la dalle béton une fois achevée. Pour cela, en prenant comme niveau 0 l'arase de votre piscine (dessous des margelles, voir *Figure 4*), mesurer 1,303 m et tracer un trait à cette cote sur le devant de la jambe de force. Ce trait correspondra à la valeur finie de votre dalle béton.

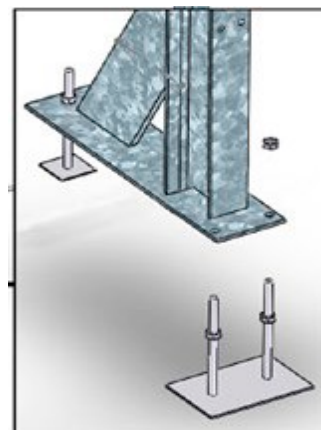


Figure 3 - Mise en place des vérins sur les jambes de force

! Apportez un soin particulier à la réalisation de ces étapes de montage, celles-ci conditionnent la suite et la qualité finale du montage de votre piscine. Un mauvais positionnement des jambes de force peut engendrer l'impossibilité de monter les parois du bassin. Vérifiez que l'ensemble des cotes de la *Figure 4* sont respectées avant de passer à l'étape suivante.

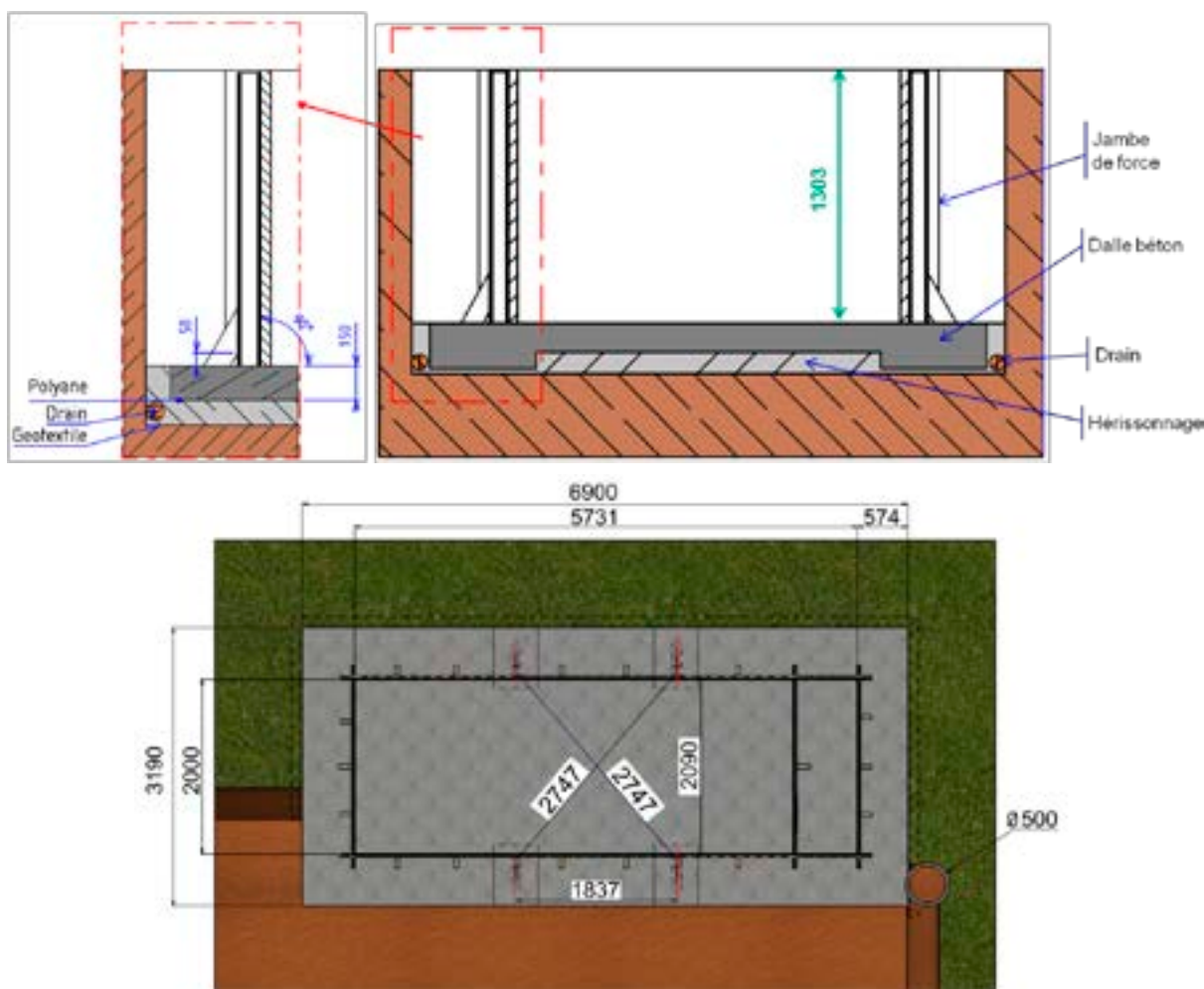


Figure 4 - Positionnement des jambes de force

4.4. Coulage de la dalle de béton

4.4.1. Ferrailage

Avant de procéder au coulage du béton, effectuez la pose du ferrailage supérieur par des treillis soudés (de type ST25C) sur l'ensemble du fond de fouilles (prévoir un retrait en périphérie de 3 à 5 cm). Une découpe permettant le passage des jambes de force sera nécessaire.

Les treillis doivent se chevaucher de deux carreaux et demi, et être liés entre eux à l'aide de liens métalliques. Il convient de surélever le treillis à l'aide de cales afin qu'il se situe au milieu de l'épaisseur de la dalle.

Dans le cas de l'utilisation d'un béton auto-nivelant, il convient d'installer un polyane sous les fers à béton, car ce béton est très liquide et risque de se répandre entre les graviers du terrassement. Le béton utilisé devra être du type C25/30 minimum.


4.4.2. Dimensions de la dalle

Les caractéristiques de la dalle de béton sont données à la [Figure 5](#).

Les dimensions de la dalle sont telles que les pieds de l'échelle bois extérieure au bassin ne reposent pas sur la dalle béton. Nous vous conseillons cependant de les faire reposer si cela est possible sur un élément solide (dalle ou plots en béton par exemple).

Lors du coulage de la dalle sur l'ensemble du fond de fouille, assurez-vous que le ferrailage supérieur est correctement noyé dans le béton : **la couche de béton au dessus du ferrailage doit mesurer au minimum 3 cm**. Reportez-vous à la [Figure 5](#) pour déterminer la profondeur de la dalle à couler : elle doit avoir une épaisseur de 150 mm, et être telle que la hauteur entre la surface de la dalle et le haut de la fouille soit de 1303 mm si vous souhaitez que la piscine soit enterrée.

Effectuez une mise à niveau et un lissage soignés afin d'éviter les défauts de surface, que vous seriez nécessairement amené à corriger ultérieurement.

 La dalle constitue l'assise de la structure bois. Tout défaut de niveau de celle-ci sera perceptible une fois la piscine mise en eau. De même, des défauts de surface trop importants nuiront à la qualité du fond de votre piscine

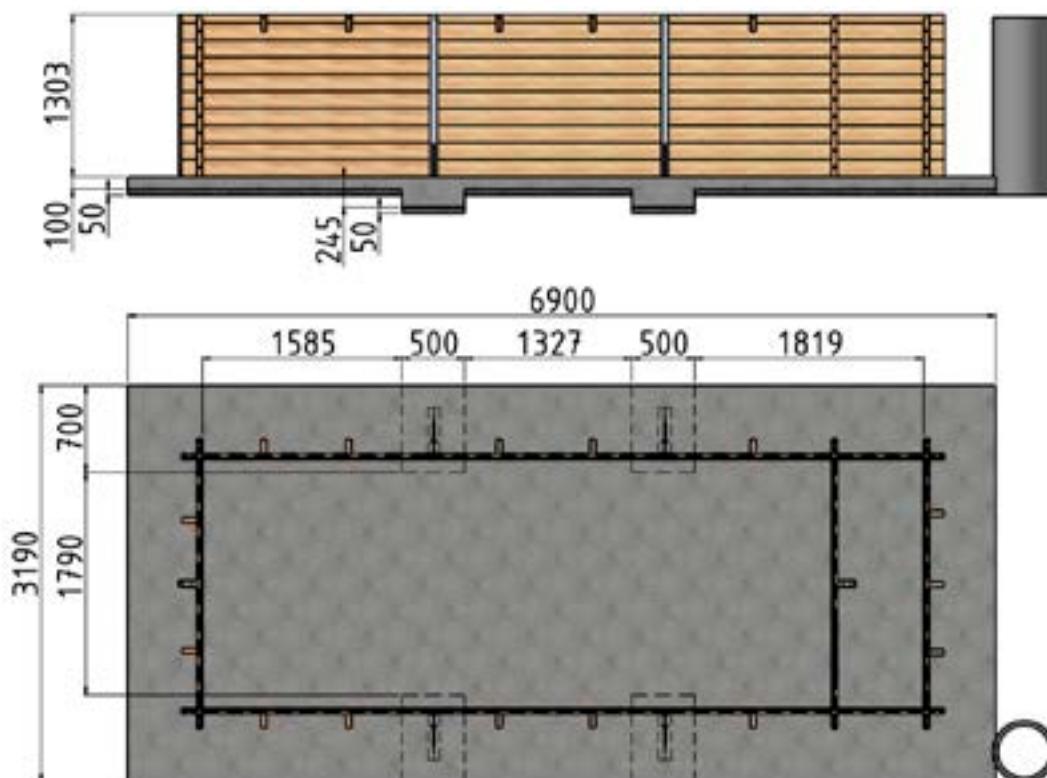


Figure 5 - Caractéristiques de la dalle de béton

5. MONTAGE DE LA STRUCTURE EN BOIS

5.1. Introduction

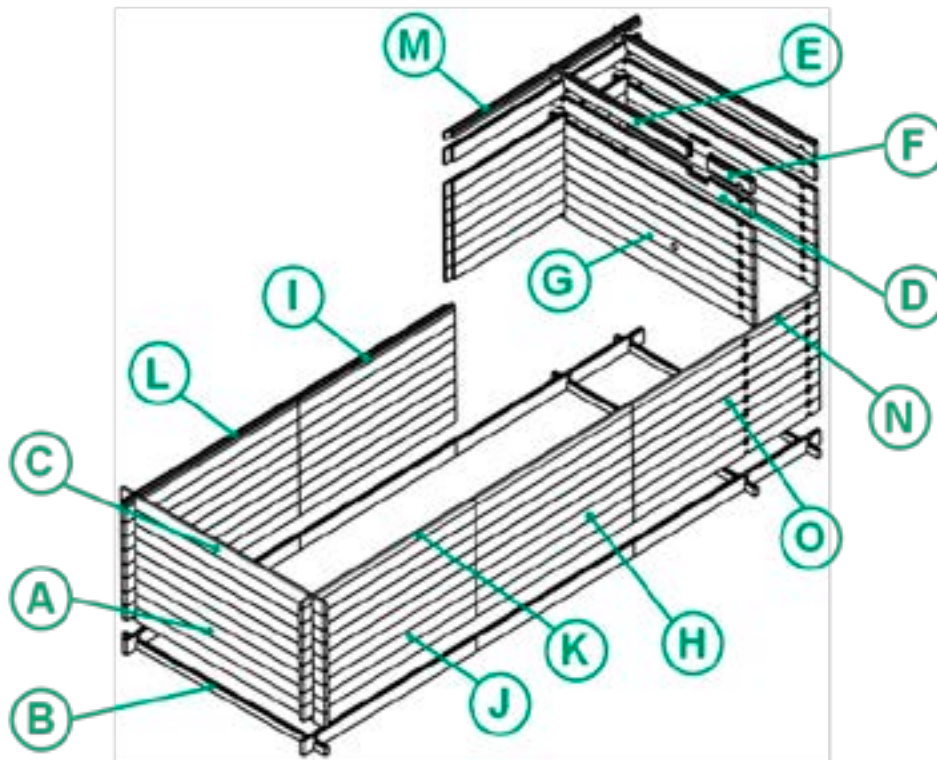


Figure 6 - Éclaté de la structure bois

REPERE	QTE	DESCRIPTION
A	22	Lame de paroi 2332 x145 x 45 mm, mâle/femelle
B	3	Lame de paroi 2332 x 78 x 45 mm, mâle
C	2	Lame de paroi 2332 x 137 x 45 mm, femelle
D	1	Lame de paroi 2332 x 145 x 45 mm, mâle/femelle skimmer
E	1	Lame de paroi 1604 x 137 x 45 mm, femelle skimmer
F	1	Lame de paroi 528 x 137 x 45 mm, femelle skimmer
G	1	Lame de paroi 2332 x 145 x 45 mm, refoulement
H	18	Lame de paroi 1908 x 145 x 45 mm, mâle/femelle
I	2	Lame de paroi 1908 x 70 x 45 mm, femelle
J	18	Lame de paroi 2031 x 145 x 45 mm, mâle/femelle
K	1	Lame de paroi 2031 x 70 x 45 mm, femelle droite
L	1	Lame de paroi 2031 x 70 x 45 mm, femelle gauche
M	1	Lame de paroi 2264 x 70 x 45 mm, femelle droite
N	1	Lame de paroi 2264 x 70 x 45 mm, femelle gauche
O	18	Lame de paroi 2264 x 145 x 45 mm, mâle/femelle
	2	Jambe de force 1285 x 145 x 45 mm en pin
	1	Renfort 686 x 83 x 45 mm en pin
	10	Renfort 686 x 145 x45 mm en pin
	10	Profil de finition pin 1295 x 70 x 45 mm, Ht 1330 mm
	8	Profilé d'habillage 1290 x 137 x 45 pour jambe de force

Le montage de la structure bois peut débuter sans attendre le séchage en profondeur de la dalle, mais plus le délai sera long entre le montage des parois et la mise en eau, plus les déformations du bois pourront être importantes, en particulier quand les températures sont élevées. Il est de plus absolument nécessaire d'observer un délai de 3 semaines avant d'effectuer la mise en eau du bassin.

Avant de démarrer le montage des parois bois, assurez-vous que la dalle béton ne présente aucune aspérité, et qu'elle soit parfaitement de niveau. La finition de la dalle détermine la bonne assise des parois, la qualité du fond de votre piscine ainsi que son aspect final. Un défaut de niveau sera accentué et perceptible une fois le bassin mis en eau. Il peut également engendrer l'impossibilité de monter les parois du bassin. Au besoin, rectifiez par ponçage ou ragréage de la dalle.

Votre bassin est constitué de plusieurs références de lames (aussi appelées madriers) dont vous retrouverez le positionnement sur le schéma de la [Figure 6](#). Il comporte des lames spécifiques permettant la mise en place des pièces en plastique (skimmer, refoulement) Le montage de cette structure est détaillé pas à pas dans cette section.

5.2. Mise en place des bandes bitumeuses

Commencez par dérouler les bandes bitumeuses fournies qui vont isoler la structure bois de la dalle béton ([Figure 7](#)).




Figure 7 - Mise en place des bandes bitumeuses

5.3. Montage des madriers

Posez les $\frac{1}{2}$ lames de bois qui constituent les largeurs du bassin, puis emboîtez aux angles les lames qui constituent les longueurs. Après avoir disposé la 1ère rangée de parois, assurez-vous que les diagonales soient égales.

Montez les parois, en suivant le schéma d'assemblage de la [Figure 8](#) et en prenant soin de bien positionner les madriers usinés (voir leur position à la [Figure 6](#)). Les languettes doivent toujours être positionnées vers le haut et les rainures vers le bas.

 Les lames et demi-lames femelles situées en haut des parois sont usinées de manière à pouvoir y positionner plus tard les rails d'accrochage du liner.

La partie usinée doit donc toujours se situer vers l'intérieur du bassin.

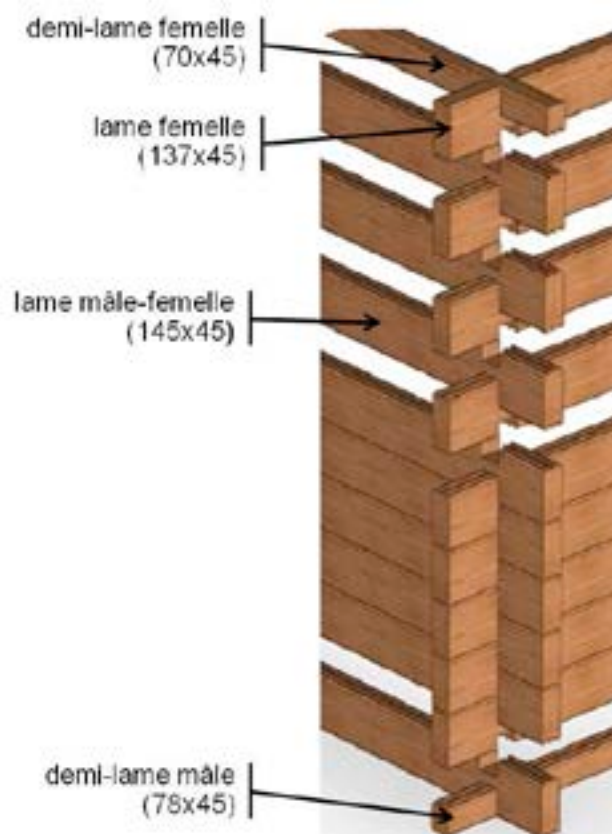


Figure 8 - Principe d'emboîtement des lames de bois

! Tout au long du montage des parois, veillez à ce que les lames soient bien emboîtées à fond de rainures, et ce dès les premiers rangs. Après le montage de chaque rang, vérifiez que les lames soient parfaitement de niveau, puis vissez les lames formant les longueurs :

- sur les 4 jambes de force (celles-ci sont pré percées, comme montré à la *Figure 9*) à l'aide de 36 vis penture torx 6 × 30 en inox A2 torx (sachet D).
- entre elles comme indiqué à la *Figure 10*, à l'aide de 2 vis par paire de lames, et sur les deux côtés comportant chacun 10 lames de hauteur, soit un total de 80 vis à tête fraisée 5 × 40 en inox A4 torx filetées sur 25 mm (sachet C) ;

Afin d'assurer un bon assemblage, il peut-être nécessaire d'utiliser une massette et un serre-joints afin de remédier à de légères déformations des lames dues au stockage. Ne frappez pas directement sur les lames, utilisez pour cela la cale martyre (morceau de lame d'environ 30 cm de long fourni).

! Les têtes des vis positionnées depuis l'intérieur du bassin ne doivent pas dépasser du bois afin de ne pas endommager le liner. Éliminez au fur et à mesure les éventuelles échardes dues au vissage.

Une fois les madriers assemblés, badigeonnez les 10 extrémités des lames (dans les quatre angles et à la jonction entre le bassin et le coffre) de produit anti-fente à l'aide d'un pinceau. Cela permet de restreindre leur déformation dans le temps. Ce produit est blanchâtre lors de l'application, et incolore après séchage. Le temps de séchage est d'environ 2 à 3 heures. N'hésitez pas à appliquer une seconde couche de produit en cas de forte température ou de séchage trop rapide du produit. Suivez les consignes de sécurité indiquées sur le bidon. Après utilisation, rincez le pinceau à l'eau.



Figure 9 - Verrouillage des madriers sur les jambes de force

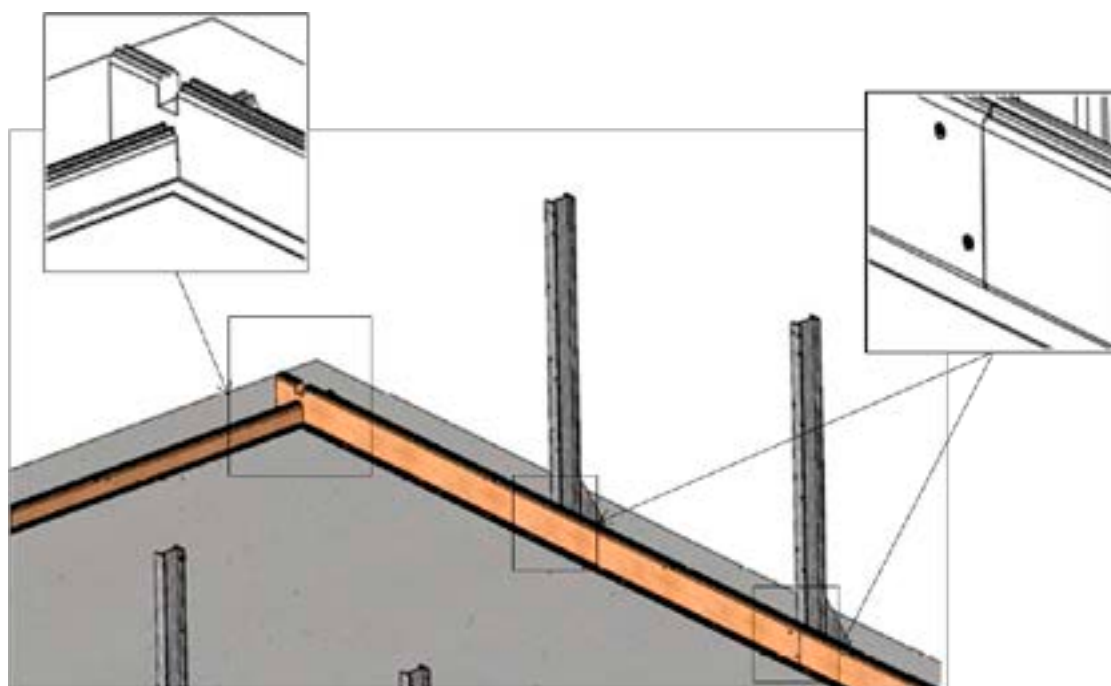


Figure 10 - Verrouillage des madriers entre eux

5.4. Fixation des profils d'habillage des jambes de force

Mettez en place les profils d'habillage des jambes de force métalliques. Ceux-ci doivent être affleurant au haut de la paroi. Verrouillez-les par l'intérieur du bassin comme indiqué à la [Figure 11](#) à l'aide de 3 vis à tête fraisée 5 × 80 en inox A4 torx filetées sur 50 mm (sachet L) par demi-profilé, soit un total de 24 vis. Les deux profils ne sont pas jointifs et laissent apparaître la partie métallique.

Dans le cas où vous seriez amené à recouper les profils (piscine semi-enterrée par exemple), positionnez-les coupe vers le haut afin que la coupe ne soit pas en contact avec le sol.

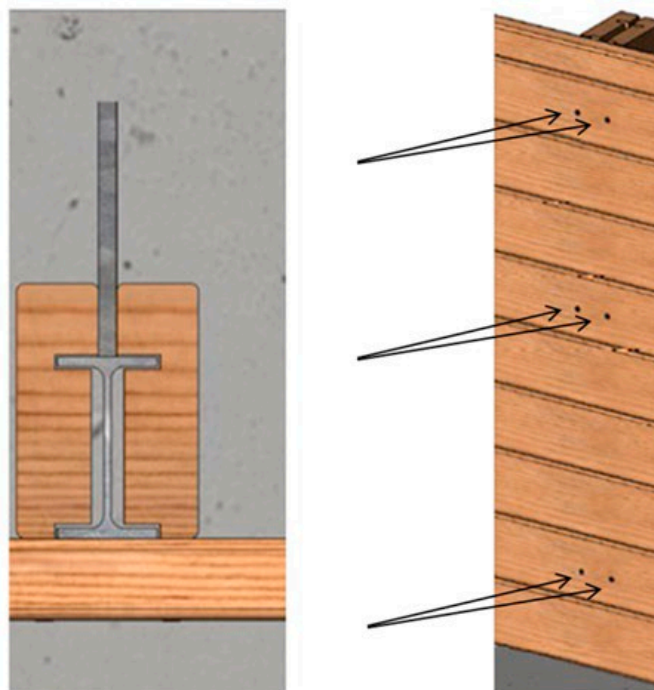


Figure 11 - Mise en place des profils d'habillage des jambes de force

5.5. Pose des sabots et des jambes de force en bois

Au milieu des largeurs de la piscine (aux emplacements signalés en rouge à la [Figure 13](#) et à 1000 mm des montants, comme indiqué à la [Figure 12](#)), fixez au sol les deux sabots grâce aux 4 goujons M10 × 130 en inox A4 (sachet B). Pour cela, percez deux trous de 10 mm de diamètre à l'aide d'un foret à béton et d'un perforateur, ou à défaut d'une perceuse à percussion.

Fixez également les sabots aux parois grâce à 4 vis par sabot, soit un total de 8 vis peinture torx 6 × 20 en Inox A2 torx (sachet G).



Figure 12 - Pose des sabots pour jambes de force en bois

Insérez dans les sabots les deux jambes de force en bois de dimensions 1285 × 145 × 45, et fixez-les aux sabots métalliques à l'aide de 6 vis par jambe de force, soit un total de 12 vis peinture torx 6 × 20 en Inox A2 torx (sachet G).

Fixez également les jambes de force en bois aux parois, par l'intérieur du bassin. Pour chaque jambe de force en bois, vissez chacune des 9 lames entières de la paroi dans la jambe de force à l'aide de 9 vis à tête fraisée 5 × 80 filetée sur 50 mm, soit un total de 18 vis (sachet L).

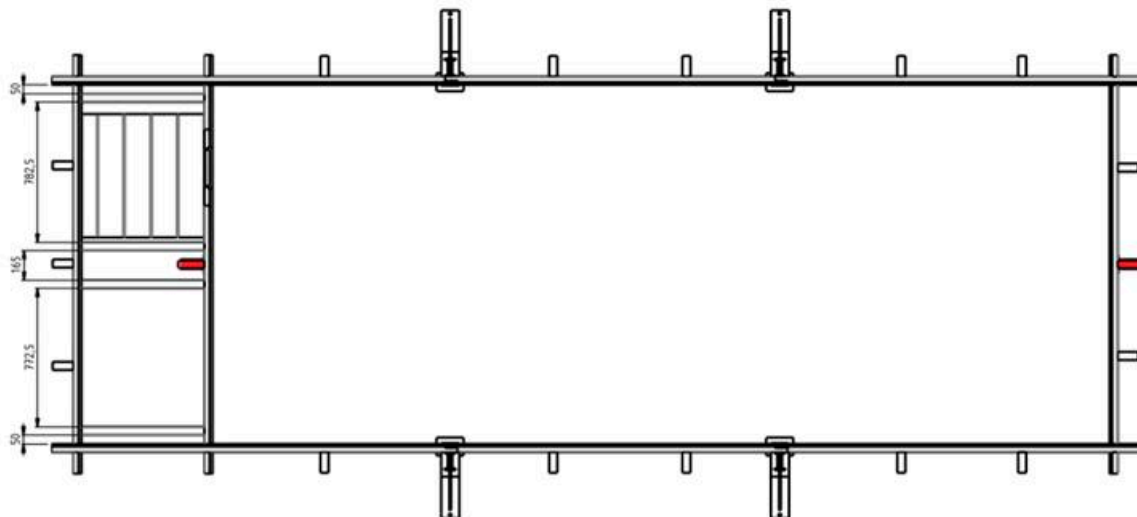


Figure 13 - Pose des sabots pour jambe de force en bois

5.6. Assemblage du fond du coffre

Le fond du coffre destiné à recevoir la filtration est installé sur la moitié de la largeur du coffre.

Installez deux renforts en pin de dimensions 686 × 145 × 45 mm qui serviront de support à ce fond de coffre. Respectez les cotes indiquées à la Figure 14 où les renforts sont signalés en rouge. Fixez-les à travers les parois à l'aide de deux vis à tête fraisée 5 × 80 en inox A4 torx filetées sur 50 mm (sachet L) à chaque extrémité, soit un total de 8 vis.

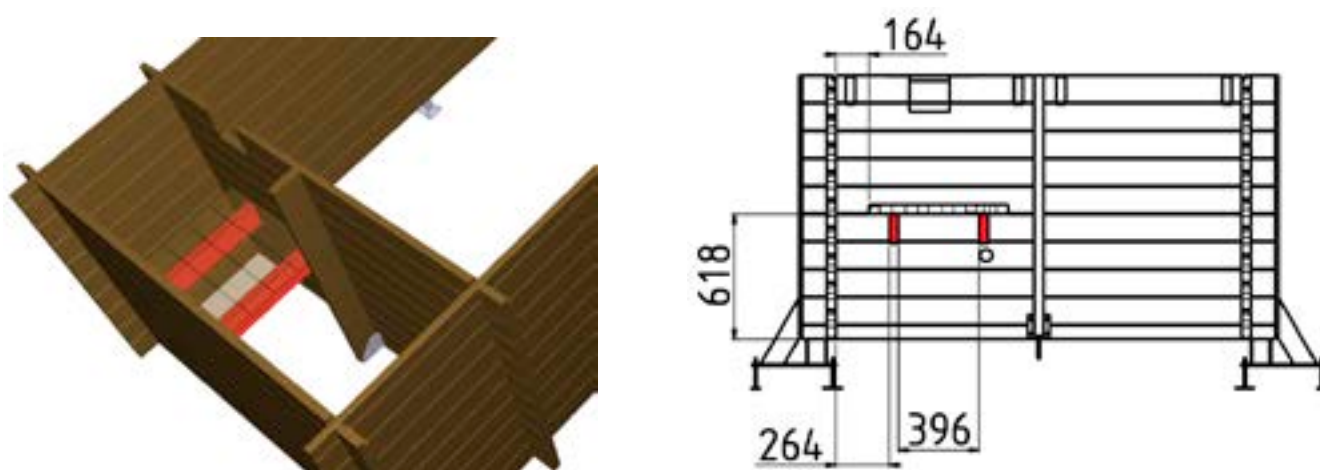


Figure 14 - Positionnement des renforts supports du fond de coffre

Placez quatre renforts de dimensions $686 \times 145 \times 45$ mm et un renfort de $686 \times 83 \times 45$ mm sur les deux renforts transversaux précédemment fixés.

Conservez un écart de 164 mm entre la paroi et l'extrémité des renforts, conformément à la [Figure 14](#).

Vissez-les dans les renforts transversaux comme illustré à la [Figure 15](#) à l'aide de 10 vis à tête fraisée 5×80 en inox A4 torx filetées sur 50 mm (sachet L)



Figure 15 - Assemblage du fond de coffre

5.7. Pose des consoles de margelles

Fixez les 15 consoles en bois par l'intérieur du bassin à l'aide d'une vis à tête fraisée 5×80 en inox torx filetées sur 50 mm (sachet L), comme représenté à la [Figure 16](#). L'assemblage doit être tel que la console affleure au haut de la paroi. Vérifiez que les consoles sont parfaitement de niveau afin de permettre la pose ultérieure des margelles.

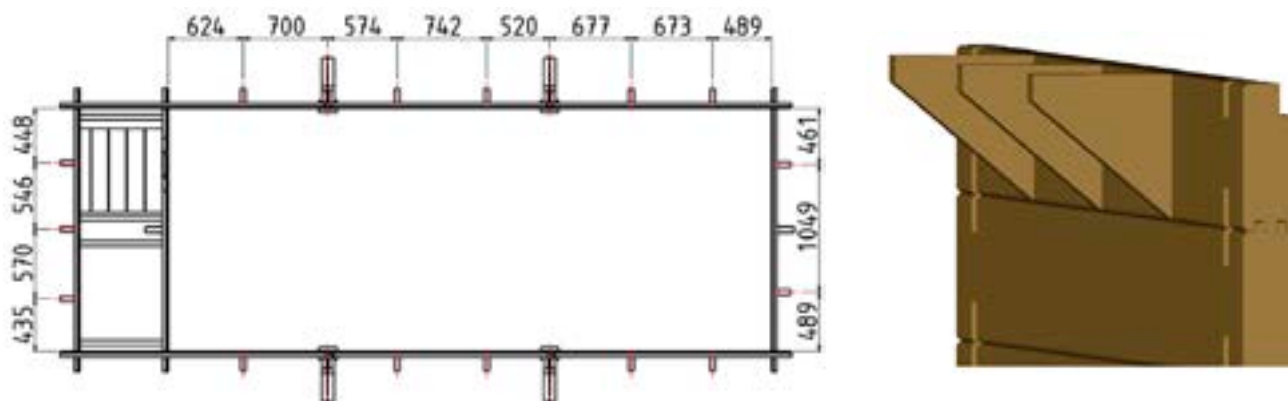


Figure 16 - Emplacements des consoles de margelles

5.8. Pose des renforts de coffre

Positionnez les quatre renforts en pin de dimensions $686 \times 145 \times 45$ mm restants dans le coffre, selon les cotes données à la [Figure 17](#). Ils permettront plus tard de soutenir les caillbotis qui constitueront le couvercle du coffre. Les renforts doivent être positionnés de manière à affleurer le haut des lames de paroi en bois.

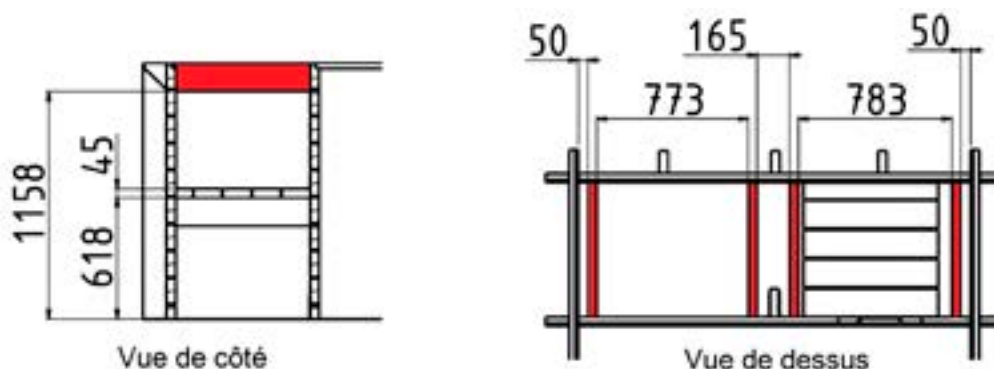


Figure 17 - Emplacements des renforts de coffre

5.9. Pose des équerres et des supports de margelles

Les équerres de margelles sont destinées à recevoir les margelles et à permettre leur fixation. Veillez donc à leur bon positionnement. Positionnez-les de manière à ce qu'elles affleurent au haut de la paroi et veillez à ce qu'elles soient bien alignées entre elles et avec les consoles en bois.



Figure 18 - Mise en place des équerres de margelles en haut des jambes de force

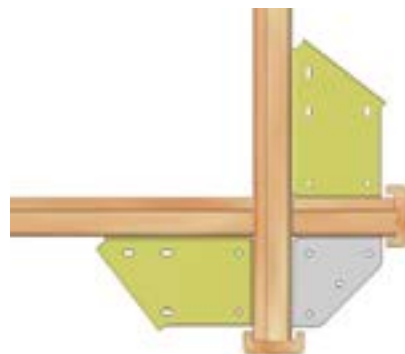


Figure 19 - Mise en place des équerres de margelle dans les angles

En haut des jambes de force, et au niveau de la paroi du coffre, mettez en place 12 équerres de margelles (6 droites et 6 gauches) du kit "Éléments de fixation".

Leur positionnement doit être conforme à celui illustré à la [Figure 18](#). Utilisez 6 vis peinture torx 6 × 20 en inox A2 (sachet G) par équerre, soit un total de 72 vis.

Dans les angles, montez 8 équerres de margelles (4 droites et 4 gauches), ainsi que 4 supports de margelles d'angle, selon la [Figure 19](#)

Utilisez 6 vis peinture torx 6 × 20 en inox A2 (sachet G) par équerre et 4 vis peinture torx 6 × 20 en inox A2 (sachet G) par support d'angle, soit un total de 64 vis.

5.10. Finitions

Fixez à chaque extrémité de paroi, à l'aide de 3 pointes à tête bombée de 2,8 × 60 en inox A2 (sachet I) réparties équitablement, les 10 profils de finition en pin (dimensions 1295 × 70 × 45) que vous aurez pré-perçés à l'aide d'un foret de diamètre 4 mm ([Figure 20](#)).

Appliquez une bande d'adhésif (rouleau fourni) sur les jonctions de parois à l'intérieur du bassin afin de recouvrir les têtes de vis ([Figure 21](#)). Cela protégera votre liner des têtes de vis qui pourraient l'abîmer.



Figure 20 - Profil de finition en pin

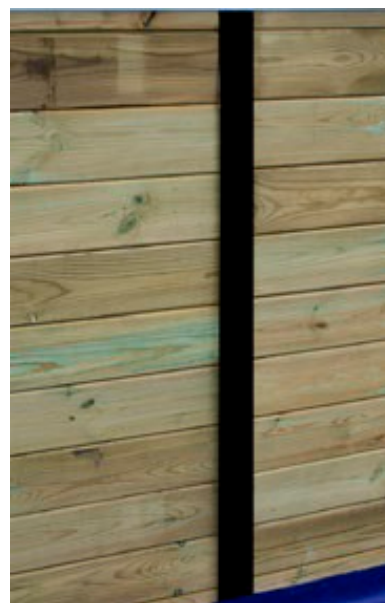


Figure 21 - Adhésif de protection

6. MISE EN PLACE DE LA FILTRATION

6.1. Pièces en ABS pour la filtration

Lors de la fixation des pièces en ABS, évitez un serrage trop excessif au risque de casser les pièces.

6.1.1. Skimmer

Montez sur le corps du skimmer le segment de tube en PVC gris de 60 mm de diamètre et de 34 mm de long, à l'emplacement entouré en rouge sur la *Figure 22*. Enfoncez-le jusqu'à être en butée, mais ne le collez pas. Ce tuyau vous servira à caler le skimmer en position verticale contre la paroi en bois.

Ensuite, glissez le skimmer dans l'encoche prévue à cet effet sur la lame du haut. L'avant du skimmer doit affleurer la paroi intérieure du bassin.

Conformément à ce qui est représenté à la *Figure 23*, fixez par-dessus le skimmer le tasseau en bois (coloré en rouge sur la *Figure 23*), ainsi que l'équerre métallique qui permet le blocage du skimmer. Fixez l'équerre et le tasseau à la paroi grâce à :

- 6 vis à tête fraisée 5,5 × 25 en inox A4 (sachet de vis fourni avec le skimmer) pour les vis disposées verticalement, par le dessus ;
- 4 vis penture torx 6 × 20 en inox A2 torx (sachet G) pour les vis disposées horizontalement.



Figure 22 - Montage de la cale sur le skimmer

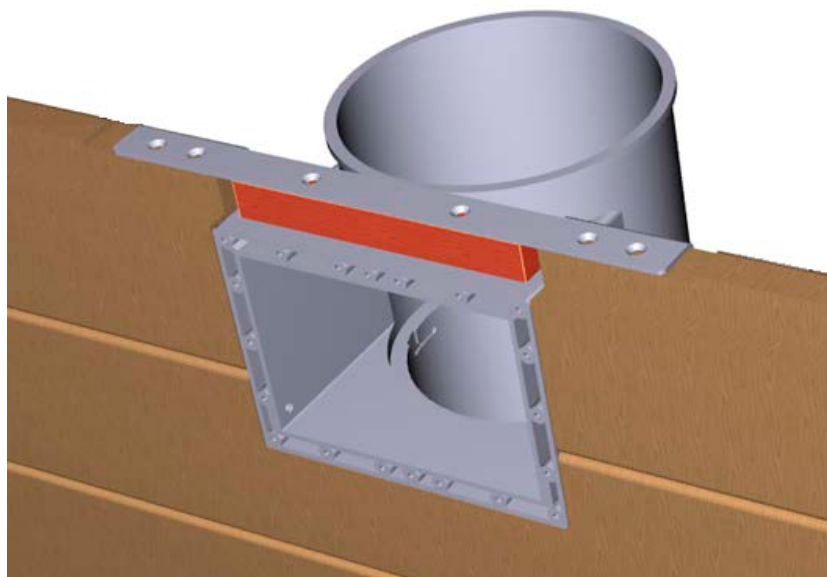


Figure 23 - Montage de l'équerre de skimmer

Collez le joint de skimmer sur la façade, en faisant coïncider l'emplacement des perçages du skimmer et de son joint.

- ! Veillez au bon positionnement des joints et à ce qu'ils soient bien appliqués. Une fois le liner posé il sera difficile de rectifier un oubli ou un défaut de pose.
- ! Le liner doit alors être posé dans les 48 heures qui suivent. Si cela n'est pas possible, différez la pose du joint, et vous l'installerez juste avant la mise en place du revêtement d'étanchéité. Le reste de la pièce (second joint et bride) sera ajouté après la pose du liner, afin d'assurer l'étanchéité au niveau du skimmer.

6.1.2. Corps de la buse de refoulement

Placez, côté bassin, le corps de buse de refoulement dans l'orifice de la paroi usinée (*Figure 24*). Fixez-le à la paroi à l'aide des 4 vis bois à tête fraisée Pozi 3 × 25 en inox A4 (sachet de vis fourni avec le refoulement). Apposez le joint auto-adhésif sur la traversée de paroi.

! De même que pour le skimmer, le liner doit alors être posé dans les 48 heures qui suivent. Si cela n'est pas possible, différez la pose du joint, et vous l'installerez juste avant la mise en place du revêtement d'étanchéité.

Le reste de la pièce (joint et bride) sera ajouté après la pose du liner, afin d'assurer l'étanchéité au niveau de la buse de refoulement.



Figure 24 - Montage du corps de la buse de refoulement et de son joint

6.2. Assemblage du filtre

6.2.1. Préparation de la vanne



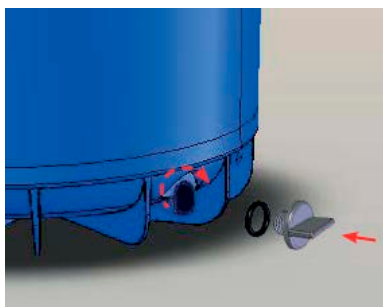
Dévissez et retirez la ceinture de maintien. Retirez l'ensemble couvercle/vanne, qui est posé à l'envers pour le transport.

Collez les raccords sur le couvercle : le raccord transparent côté sortie "égout", les raccords noirs côtés "entrée" et sortie "pompe". Le raccord de vidange étant transparent, la partie restant visible servira de voyant de turbidité.

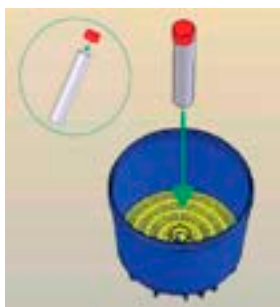
Pour réaliser le collage vous avez besoin de décapant PVC, du pot de colle PVC rigide (fourni), et de papier de verre grain moyen. Passez le papier de verre puis du décapant à l'aide d'un chiffon sec et propre sur les parties mâles et femelles des pièces que vous devez coller. Encollez généreusement les parties mâles et femelles sur la totalité de la hauteur de la zone à coller, puis encastrez les 2 parties à coller ensemble sans les tourner. Essuyez l'excédent de colle à l'aide d'un chiffon propre. Laissez sécher 8 heures avant la mise en eau.

! Attention : éviter tout excès de colle qui pourrait endommager le boisseau de la vanne.
Après collage, les pièces peuvent être manipulées, mais sans tourner les pièces entre-elles.

6.2.2. Introduction de la charge filtrante



Visser le bouchon de vidange.

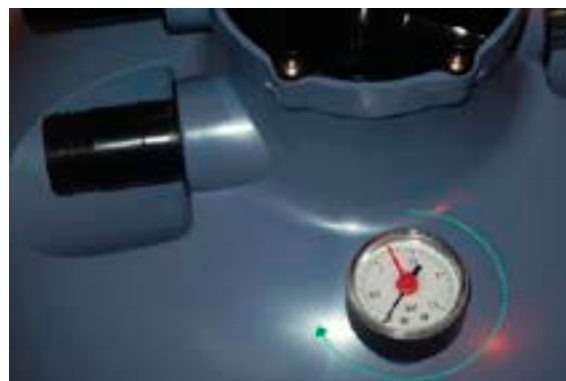
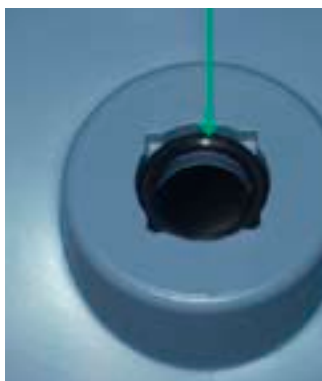


Vérifier que le plancher filtrant est bien en place au fond de la cuve. Insérer le tube collecteur coiffé de son bouchon de protection dans le trou au milieu du plancher filtrant.



Verser doucement 20 kg de sable dans le filtre et l'étaler à la main.

6.2.3. Montage du manomètre



Mettez le joint par le dessus dans le logement du couvercle. Orientez le manomètre et le placer dans son logement.

Par le dessous du couvercle, vissez l'écrou laiton à la main puis serrez modérément à la clé à pipe de 22 afin de ne pas détériorer le joint.

6.2.4. Mise en place du diffuseur



Centrer le diffuseur dans le logement, et le plaquer contre le couvercle, lui appliquer une rotation pour que la languette du diffuseur s'engage dans la rainure en U du couvercle, cela jusqu'à la butée.

6.2.5. Mise en place du joint torique du couvercle



Vérifier la propreté de l'intérieur de la cuve dans sa partie supérieure, ainsi que celle du joint autour du couvercle.

Retirer le bouchon du tube plongeur et emboîter le couvercle sur la cuve. Le tube plongeur doit ainsi s'emboîter dans le diffuseur sous le couvercle.

6.2.6. Mise en place du couvercle



Présenter le couvercle au dessus de la cuve. Enfoncer le couvercle dans la cuve en un point. Conserver l'appui sur ce point à l'aide du genou.

Positionner les deux mains de façon qu'elles forment avec le genou, 3 points répartis à égale distance autour du couvercle (120° d'angle).

Pousser simultanément sur les deux mains pour emboîter complètement le couvercle. Conserver la pression sur le couvercle et mettez en place la ceinture de serrage, puis serrez énergiquement à la main seulement.



Un défaut de verrouillage du couvercle peut entraîner :

- Le refoulement de sable par la buse de refoulement ;
- Des fuites au niveau de la cuve ;
- L'écoulement d'eau par la sortie égout (vidange) Cependant, en mode filtration, un léger écoulement d'eau à la sortie égout (vidange) est normal.

6.3. Montage de la tuyauterie

Connectez les éléments du système de filtration conformément à la [Figure 25](#).

6.3.1. Connexion de la pompe au filtre

Passez deux colliers torro (colliers métalliques à visser) autour du segment de tuyau semi-rigide de 47 cm. Connectez le filtre à la pompe à l'aide de ce tuyau en l'engageant sur les raccords cannelés de sortie de la pompe (dirigé vers le haut) et d'entrée du filtre. Pour faciliter l'installation du tuyau sur les raccords, vous pouvez badigeonner ceux-ci d'huile silicone (fournie). Pour finir, serrez les colliers.

6.3.2. Connexion du skimmer à la pompe

Installez la réduction à visser sous le skimmer, en utilisant du ruban de téflon (fourni) sur le filetage pour assurer l'étanchéité. Le ruban doit être enroulé à plat sur les filets. Effectuez cinq tours de ruban autour des filets dans le sens des aiguilles d'une montre lorsque vous regardez le filetage de face. Faites pénétrer le ruban dans les filets en le massant. Dévissez le pré-filtre de la pompe et retournez le raccord cannelé pour pouvoir y connecter un tuyau semi-rigide. Passez deux colliers autour du segment de tuyau semi-rigide de 61 cm, et utilisez ce tuyau pour connecter la sortie du skimmer et l'entrée de la pompe. Pour finir, serrez les colliers.

6.3.3. Connexion du filtre au refoulement

Installez la réduction à coller au refoulement. Suivez les mêmes instructions que pour le collage des raccords cannelés à la vanne du filtre données au paragraphe 6.2 (page 24). Passez deux colliers autour du segment de tuyau semi-rigide de 210 cm, et utilisez ce tuyau pour connecter la sortie du filtre au refoulement de la piscine. Faites passer ce tuyau sous la plateforme de fond de coffre, conformément à la photo de la [Figure 25](#). Pour finir, serrez les colliers.

! Attention : assurez-vous de laisser un espace entre la pompe et les parois en bois, pour assurer son bon fonctionnement.



Figure 25 - Connexion du système de filtration Filtre / Pompe / Aspiration / Refoulement

7. POSE DU REVÊTEMENT D'ÉTANCHÉITÉ

7.1. Pose du rail d'accrochage

Avant de commencer la pose du rail d'accrochage, assurez-vous que la structure soit bien assemblée. Pour cela, vérifiez que toute la périphérie est bien horizontale (à l'aide d'un niveau à bulle), et que les diagonales sont de longueurs égales. A défaut, rectifiez les imperfections avant de continuer.

Démarrez la pose du rail dans un angle, comme schématisé à la [Figure 26](#). Continuez sur tout le pourtour du bassin, en soignant les raccordements entre chaque barre de 1,18 m de long : les barres doivent être parfaitement alignées entre elles, afin de ne pas endommager le liner. Les jonctions entre les différents morceaux de rails ne se font pas nécessairement au niveau des poteaux de la structure.

Il sera nécessaire à l'extrémité de chaque longueur et de chaque largeur du bassin de couper le rail. Pour ce faire, mesurer la distance restante, et couper une barre à cette longueur. Pensez à ébavurer le rail après avoir effectué les coupes nécessaires.



Figure 26 - Pose du rail d'accrochage

Le rail doit affleurer au haut de la structure bois. Pour la fixation des rails d'accrochage, il est préférable de pré-percer la partie en plastique avec le foret de diamètre 4 mm fourni (sachet J). Effectuez un vissage tous les 20 cm environ à l'aide des vis à tête fraisée 4 × 35 torx filetées sur 20 mm en inox A4, (sachet H). Veillez à ne pas trop serrer lors du vissage pour éviter que la vis ne traverse le rail.

7.2. Pose des joints auto-adhésifs

Si vous ne les aviez pas mis lors de la pose de la pièce afin de pouvoir différer la pose du revêtement d'étanchéité ([paragraphe 6.1, page 23](#)), collez les joints du skimmer et du refoulement.

! Veillez au bon positionnement des joints : les perçages présents dans le skimmer et le refoulement doivent être en vis-à-vis des trous présents dans les joints. Veillez également à ce que les joints soient bien appliqués : une fois le liner posé il sera difficile de rectifier un oubli ou un défaut de pose.

7.3. Pose du tapis de sol

Avant d'étaler le tapis de sol sur la dalle, débarrassez celle-ci de toute impureté ou défaut de surface. Le tapis est aux dimensions de votre bassin et ne nécessite pas de découpe. Veillez à ce que le tapis recouvre parfaitement les bandes bitumeuses. Éliminez le plus possible de plis avant la pose du liner.

7.4. Pose du revêtement d'étanchéité (liner)

! Avant de poser le revêtement d'étanchéité (liner) :

- assurez-vous de l'absence d'échardes ou de toutes autres irrégularités sur la structure, qui risqueraient d'endommager celui-ci.
- vérifiez la présence des joints sur le skimmer et sur le refoulement.

La température idéale pour la pose d'un liner se situe entre 18 et 25°C.

Déposez le colis du liner à l'intérieur du bassin (attention, ce colis est très lourd). Sortez le liner et dépliez-le dans la largeur du bassin (voir [Figure 27](#)) puis dans la longueur. Avant de commencer la pose proprement dite, il est conseillé de laisser le liner s'assouplir à température ambiante (comprise entre 18 et 25°C) afin de faciliter sa mise en place.



Figure 27 - Dépliage du liner

Mettez-vous pieds nus à l'intérieur de votre piscine.

Il est important de bien répartir le liner.

Vérifiez la bonne correspondance des angles du liner avec les angles de votre structure. Engagez le profil supérieur du liner dans le rail d'accrochage au niveau des quatre angles, puis poursuivez la fixation du liner sur les côtés.

Verrouillez la pose au fur et à mesure de la progression à l'aide de demi épingles à linge en bois (non fournies), et ce plus particulièrement au niveau des angles ([Figure 28](#)).



Figure 28 - Verrouillage du liner grâce à des demi épingles à linge

! Vérifiez que le liner est bien positionné (absence de tension excessive ou de plis sur le fond et les parois). Si vous êtes amené à repositionner le liner lors de la pose, ne tirez pas celui-ci dans le rail. Il convient de le dégrafer pour rectifier sa position, afin d'éviter les risques de déchirures.

Si des plis sont présents au fond du bassin, éliminez les au maximum avant de débiter la mise en eau. Les ondulations résiduelles liées au pliage du liner sont normales et disparaîtront dans le temps.

Vérifiez l'accrochage du liner et plus particulièrement dans les angles avant la mise en eau et durant le remplissage. Laissez en place les demi-épingles le temps du remplissage.

Mettez la vanne de filtration en position FERMÉ (voir paragraphe 11.1.1) et introduire les premiers centimètres d'eau, et égalisez le fond du liner en repoussant les plis du centre vers les parois. Au-delà de 10 cm d'eau dans le bassin, il ne sera plus possible d'éliminer les plis restants. Une fois les plis soigneusement éliminés, poursuivez le remplissage jusqu'à 45 cm d'eau, soit 20 cm au dessus de la buse de refoulement.

Si au cours du remplissage vous constatez un décrochage du liner en un quelconque endroit, arrêtez le remplissage avant de le raccrocher. En fonction du niveau d'eau atteint dans le bassin, il est possible que vous soyez amené à en vider une partie avant de pouvoir raccrocher le liner.

7.5. Mise en place des brides sur les pièces en plastique

Afin de pouvoir poursuivre le remplissage, il convient de mettre en place successivement les brides de la buse de refoulement (quand le niveau d'eau est 20 cm au dessus du refoulement) et du skimmer (quand le niveau d'eau est 5 cm sous le skimmer).



Au fur et à mesure du remplissage du bassin, vérifiez l'absence de fuite sur l'ensemble du circuit hydraulique (pompe, raccords, filtre, pièces à sceller).

7.5.1. Bride de la buse de refoulement

Pour installer la bride sur le corps du refoulement, suivez les étapes illustrées à la [Figure 29](#) :

- collez le joint adhésif sur la bride, en veillant à la correspondance entre les trous du joint et de la pièce ;
- repérez les inserts de vissage de la pièce à travers le liner et marquez-les au stylo. Vérifiez en les superposant que vos marques et les perçages de la bride correspondent ;
- vissez la bride sur le corps du refoulement à l'aide de **4 vis à tête fraisée 5 × 16 en inox A4 (fournies avec le refoulement)** en veillant à effectuer un serrage alterné des différentes vis afin de garantir une parfaite étanchéité. Privilégiez un serrage manuel, car un serrage trop brutal risquerait de fendre la bride.
- découpez le liner à l'intérieur de la bride à l'aide d'un cutter.
- pour finir, vissez l'ensemble rotule-union-enjoliveur sur le corps du refoulement.



Figure 29 - Montage de la bride sur le corps de refoulement

7.5.2. Bride du skimmer

La procédure à suivre pour la pose de la bride de skimmer est décrite à la [Figure 30](#) :

- collez le deuxième joint de skimmer sur la face intérieure de la bride de skimmer ;
- repérez dans les quatre angles les perçages du skimmer à travers le liner ;
- vissez la bride dans ses quatre angles, puis poursuivez le vissage de manière alternée à l'aide de **18 vis à tête fraisée 5,5 × 25 en inox A4 (fournies dans le sachet de visserie qui accompagne le skimmer)** ;

- découpez le liner à l'intérieur de la bride du skimmer à l'aide d'un cutter. Conservez les chutes de liner pour d'éventuelles réparations.
- mettez en place le volet du skimmer, côté lisse vers la piscine, en emboîtant ses ergots dans les encoches réservées à cet effet en bas du skimmer. Le volet doit pouvoir pivoter librement mais ne doit pas pouvoir basculer vers l'intérieur du bassin (il doit être retenu par la butée située en haut du skimmer).
- pour finir, mettez en place le cache bride du skimmer.

Disposez dans la partie ronde du skimmer un pré-filtre, constitué d'un anneau en inox et d'une poche filtrante en tissu (fournis).

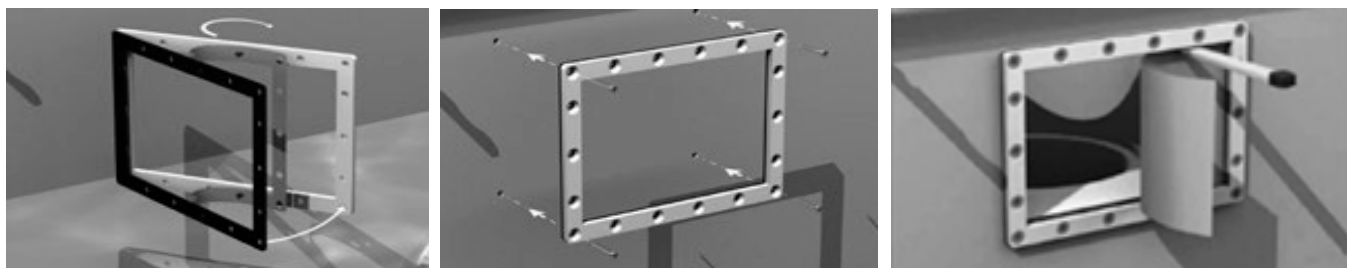


Figure 30 - Montage de la bride de skimmer

8. POSE DES MARGELLES ET DES CAILLEBOTIS DE COFFRE

8.1. Pose des margelles

Observez sur la *Figure 31* la répartition des différents modules constituant la margelle de votre bassin.

Disposez-les face rainurée vers le bas sur le pourtour du bassin. Les margelles doivent déborder sur l'intérieur du bassin d'environ 10 mm (mesurés à partir de la paroi). Prenez le temps de contrôler la bonne géométrie de l'ensemble (alignement, égalité des débords).

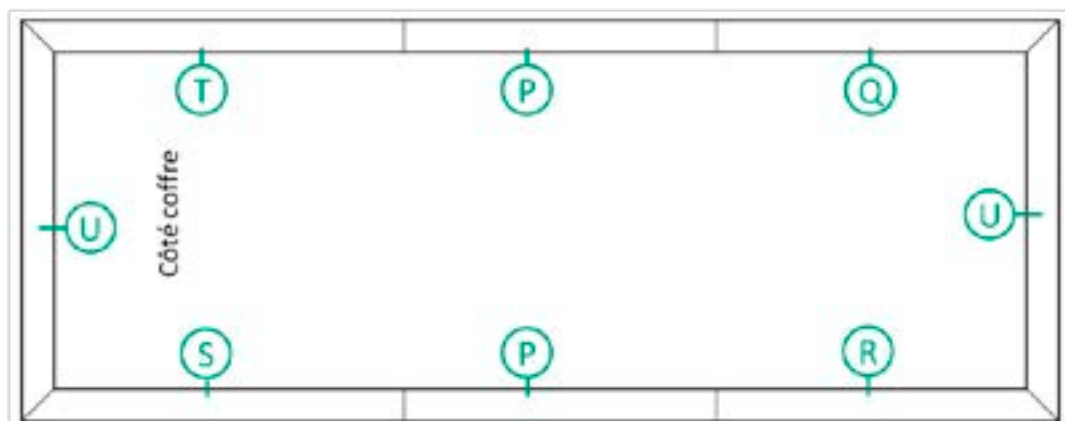


Figure 31 - Disposition des modules de margelles

REPÈRE	QTE	DESCRIPTION
P	2	Margelle simple pin 1838 x 195 x 28 mm
Q	1	Margelle simple pin 2015 x 195 x 28 mm /coupe droite
R	1	Margelle simple pin 2015 x 195 x 28 mm /coupe gauche
S	1	Margelle simple pin 2248 x 195 x 28 mm /coupe droite
T	1	Margelle simple pin 2248 x 195 x 28 mm /coupe gauche
U	2	Margelle simple pin 2370 x 195 x 28 mm

Vissez les margelles par le dessous, en utilisant 2 vis penture torx 6 × 20 en inox A2 (sachet G) par support de margelle d'angle, et 4 vis du même type par équerre de margelles droite et gauche (soit un total de 88 vis).

Fixez-les également par le dessus dans les consoles de margelles en bois, en veillant à visser au centre de la console, au risque de faire éclater la console. Utilisez 2 vis à tête fraisée torx 5 × 60 en inox A2 filetées sur 35 mm par console, soit un total de 30 vis.

8.2. Pose des caillebotis

8.2.1. Assemblage et montage des caillebotis

Ces caillebotis serviront de couvercle au coffre. Assemblez-les selon la *Figure 32*. Laissez un jeu de 2 mm entre les lames. Utilisez deux vis à tête fraisée 5 × 40 en inox A4 torx filetées sur 25 mm (sachet Z) à chaque extrémité de margelle.

Assemblez le caillebotis avec verrou en utilisant 4 margelles de 985 × 180 × 28 mm, dont celle percée pour le passage du verrou, et 2 tasseaux de 650 × 70 × 28 mm.

Assemblez le second caillebotis en utilisant 4 margelles de 985 × 180 × 28 mm, 2 tasseaux de 650 × 70 × 28 mm et 1 tasseau de 435 × 90 × 28 mm (utilisez 4 vis pour fixer ce tasseau).

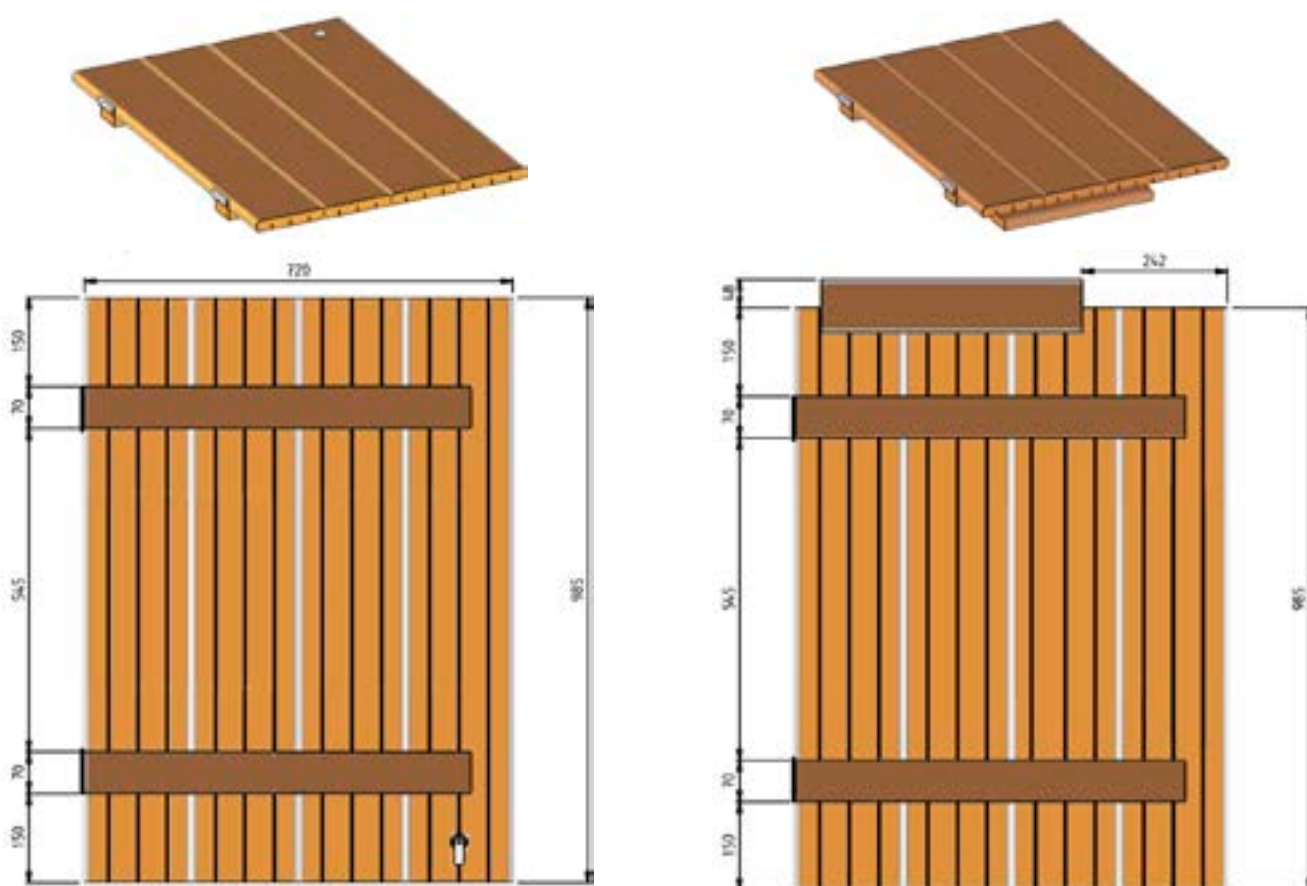


Figure 32 - Assemblage des caillebotis

Fixez deux charnières sur chaque caillebotis (voir *Figure 33*). L'axe des charnières doit être dirigé vers le haut, et la moitié de cet axe doit dépasser par rapport à la surface supérieure de la margelle afin que le coffre s'ouvre correctement. Utilisez 3 vis à tête fraisée 4 × 35 en inox A2 par charnière (sachet Z).



Figure 33 – Mise en place des charnières sur les caillebotis

Mettez les caillebotis en place sur le coffre ; le trou correspondant au verrou doit être situé au centre de la largeur du bassin. A l'aide des **6 vis à tête fraisée 4 × 35 restantes dans le sachet Z**, fixez les charnières des caillebotis sur la margelle coté coffre (*repère U sur la Figure 31*) en veillant au bon alignement entre la margelle et les caillebotis.

8.2.2. Montage de la serrure du coffre

Le système de verrouillage de la trappe (sachet G) est constitué **d'une serrure à clef, d'une came de serrure** à fixer à l'extrémité du canon, et d'une **gâche de serrure** à fixer sur la jambe de force en bois.

- Dévissez et ôtez la bague 6 pans vissée sur le canon de la serrure ; déposez également la vis 6 pans située à l'extrémité du canon et enfitez le joint plat circulaire sur le canon ;
- Introduire en force le canon de la serrure dans le trou de 20 mm du caillebotis et l'enfoncer en butée. Revissez la bague 6 pans par le dessous du caillebotis, et serrez-la ;
- Positionnez la came de serrure au bout du canon, en l'orientant vers la jambe de force en bois lorsque la serrure est fermée. Revissez et serrez la vis 6 pans fermement ;
- Fixez la gâche, à l'aide de **2 vis peinture vis peinture 6 × 20 en inox A2 (sachet G)** sur la face verticale de la jambe de force (Figure 35), à 20 mm environ du haut de la jambe de force, et de façon à ce que la came vienne se positionner sous le retour de la gâche lorsqu'on la verrouille.



Figure 34 – Serrure et came



Figure 35 – Positionnement de la gâche de serrure

9. ÉCHELLE ET ESCALIER

9.1. Échelle en inox

Assemblez les différentes parties de l'échelle inox en vous reportant à sa notice. Lors du montage des crosses n'oubliez pas de mettre en place sur celles-ci les deux joints caoutchoucs destinés au verrouillage des coupelles de finition.

Positionnez l'échelle à l'intérieur de la piscine sur le module de margelle de votre choix (sauf sur celui du côté du skimmer). L'échelle doit se situer au minimum à 30 cm des angles du bassin. Gardez en tête que l'échelle intérieure et l'escalier en bois devront être en vis-à-vis. Une fois la position des accès choisis :

- réglez le positionnement de l'échelle en veillant particulièrement à son aplomb et à ce que les tampons au bas des montants soient bien en appui sur la paroi intérieure. Repérez les emplacements de perçage. Retirez l'échelle puis réalisez les perçages de diamètre 4 mm ;
- fixez l'échelle à l'aide des boulons en inox, sans oublier la contre platine à positionner sous la margelle (fournies à part de l'échelle). Effectuez un serrage modéré.
- faites coulisser les 2 joints sur les tubes afin d'assurer le bon maintien des coupelles de finition.

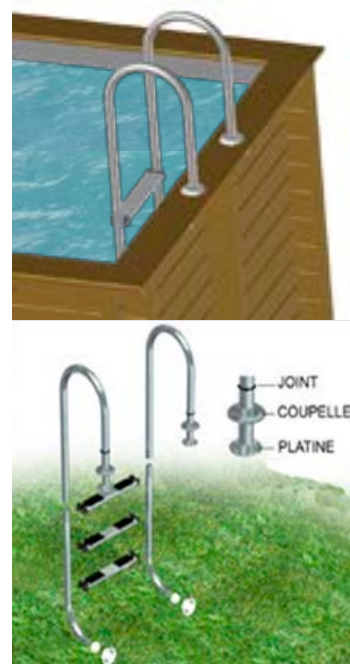


Figure 36 – Montage de l'échelle

9.2. Escalier en bois

! L'escalier en bois est un élément de sécurité :

- N'oubliez pas de l'enlever à la fin de la baignade !
- Apposez sur la paroi la plaque d'avertissement rappelant cet impératif, à l'aide de 4 vis à tête fraisée 4 × 25 mm zinguées torx (Sachet K).

L'escalier consiste en deux montants (1330 × 94 × 35 mm) sur lesquels sont usinés des rainures permettant d'y placer les marches, qui sont des morceaux de margelle en pin de dimensions 600 × 145 × 28 mm. Assemblez l'escalier en suivant la *Figure 37* à l'aide de 22 vis à tête fraisée 5 × 60 zinguée torx filetées sur 35 mm (sachet K) :

- 16 vis pour l'assemblage des marches sur les montants ;
- 6 vis pour la fixation des deux pièces d'appui à l'extérieur des montants de l'escalier.

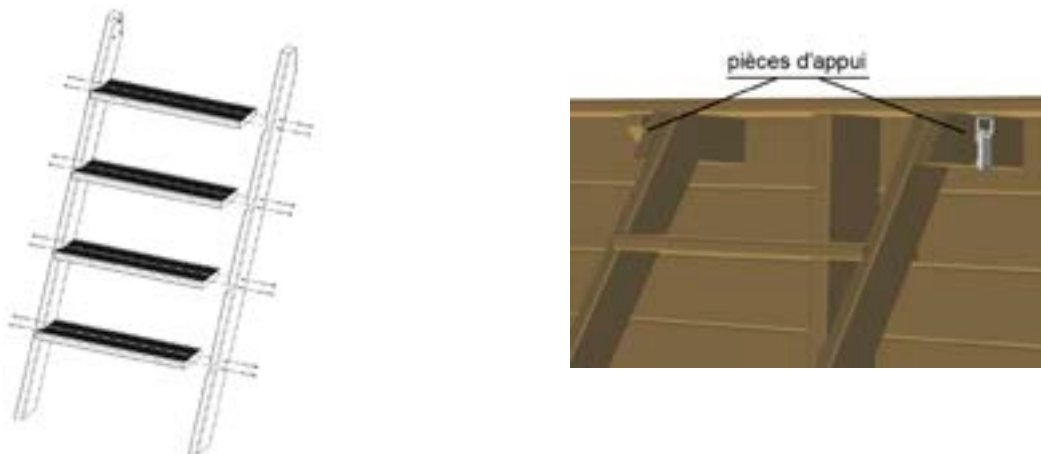


Figure 37 – Montage de l'escalier extérieur en bois

L'escalier est accroché à la paroi par le biais d'un système de crochets et de grenouillères, eux-mêmes vissés à l'aide de 8 vis à tête fraisée 4 × 25 mm zinguée torx. Les deux crochets sont vissés sous la margelle à l'aide de 4 vis, et les deux grenouillères (fermetures à levier) sont fixées sur les pièces d'appui de l'escalier à l'aide des 4 autres vis.



Figure 38 – Montage du système crochet – grenouillère

10. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Pour votre sécurité et celles de vos enfants nous vous rappelons de lire attentivement et surtout d'appliquer les consignes de sécurité. L'utilisation en toute sécurité de la piscine POOL'N BOX implique le respect des consignes de sécurité décrites dans cette notice de montage, d'entretien et d'utilisation.

10.1. Accès au bassin



Pour la sécurité de tous, Il est impératif de retirer l'escalier extérieur à la fin des baignades, en cas d'absence même momentanée et hors des périodes d'utilisation de la piscine.

Avant de pénétrer dans le bassin, chaque baigneur doit se mouiller la nuque ainsi que les bras et les jambes afin d'éviter un choc thermique.

10.2. Pompe de filtration et sécurité de l'alimentation électrique

La ligne électrique qui alimente la pompe de filtration doit impérativement être protégée en tête de ligne par un disjoncteur différentiel de 30 mA. Afin que l'installation soit conforme à la norme NF C15-100, la serrure du coffre de doit être installée et systématiquement verrouillée en dehors des interventions sur le groupe de filtration.

Si la pompe de filtration montre un quelconque signe de fuite d'eau anormale, éteignez-la immédiatement. Contrôlez régulièrement l'intégrité du câble de la pompe. N'utilisez pas la pompe si son câble a été endommagé. Pour des raisons de sécurité électrique, le câble de cette pompe ne peut pas être remplacé. N'exposez pas la pompe à une température inférieure à 0°C.

Pour éviter les dommages au moteur, la pompe ne doit jamais fonctionner sans eau. Ne tirez jamais la pompe par son câble.

10.3. Sécurité des enfants

Votre piscine POOL'N BOX est destinée à un public de 3 ans et plus. Le risque est maximal lorsque les enfants ont moins de 5 ans. Apprenez à nager aux enfants le plus rapidement possible !



La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée.

Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager. Ne laissez jamais un enfant seul près de la piscine.

Désignez une seule personne responsable de leur surveillance.



La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est accessible.



Ne pas laisser de jouets autour et à l'intérieur de la piscine non surveillée qui pourraient tenter vos enfants.

Certains équipements peuvent renforcer la sécurité des enfants, à conditions de répondre à certaines normes. Ce sont par exemple :


- une barrière de sécurité dont le portail sera constamment fermé (norme NF P90-306) ;
- un détecteur électronique de passage ou de chute en service et opérationnel (norme NF P90-307);
- une couverture de protection correctement mise en place et fixée (norme NF P90-308).
- un abri de piscine (norme NF P90-309).

Cependant, ces équipements ne remplacent en aucun cas une surveillance rapprochée.

En cas d'accident :

- sortez l'enfant de l'eau le plus rapidement possible ;
- appelez immédiatement du secours et suivez les conseils qui vous seront donnés ;
- remplacez les habits mouillés par des couvertures chaudes.

Prévoyez un téléphone accessible à proximité du bassin pour ne pas laisser seuls les enfants en cas de problème.

 Les produits que vous utilisez pour le traitement de l'eau doivent être tenus hors de portée des enfants; stockez-les dans un endroit sûr, inaccessible. Ne laissez pas non plus les accessoires de nettoyage à proximité.

10.4. Sécurité de tous les utilisateurs

À l'intérieur de la piscine, les jeunes enfants ou les personnes ne sachant pas nager doivent être équipés d'un système de sécurité permettant leur flottabilité (gilet ou brassière de sécurité). N'autorisez pas l'accès à la piscine sans gilet ou brassière de sécurité pour un enfant ne sachant pas bien nager et non accompagné. Sans ces précautions l'accès à la piscine doit être rigoureusement interdit.

Renforcez la surveillance lorsqu'il y a plusieurs utilisateurs dans le bassin. Tenez également perche et/ou bouée à proximité du bassin en cas de problème. Les sauts doivent être interdits. De même pour la course et des jeux vifs.

Les consignes impératives de sécurité à rappeler à chaque utilisateur sont :

- ne pas plonger
- ne pas marcher ni se tenir debout sur la margelle
- ne pas laisser la piscine vide sans protection.

De plus, les échelles et escalier doivent être utilisés uniquement pour accéder ou sortir du bassin. Elles n'autorisent aucun détournement préjudiciable à la sécurité.

Veillez à maintenir en période d'utilisation une eau limpide et saine. Interdisez l'accès du bassin en cas de détérioration du ou des systèmes de filtration. De même lors des périodes d'entretien.

Pendant la période de non-utilisation, il est fortement souhaitable de couvrir la piscine avec une bâche d'hivernage, correctement mise en place et fixée, qui présente l'avantage, en plus de sa fonction initiale, de rendre moins attractif le bassin.

10.5. Plaque de sécurité

Fixez la plaque de sécurité (*Figure 39*) sur la paroi de la piscine à l'aide de 4 vis à tête fraisée 4 x 25 zinguée torx (sachet K).



Figure 39 - Plaque de sécurité

ASTUCE : L'accident n'arrive pas qu'aux autres, soyez prêt à y faire face ! Vous pouvez en particulier :

- mémoriser et afficher près de la piscine les numéros de premiers secours : **pompiers** (18 pour la France, 112 depuis un téléphone portable et dans l'Union Européenne), **SAMU** (15 pour la France), et **centre antipoison** le plus proche du lieu d'installation de la piscine ;
- apprendre les bases du secourisme (les gestes qui sauvent) pour en cas d'accident prodiguer les premiers soins. .

11. TRAITEMENT DE L'EAU

11.1. Filtration de l'eau

11.1.1. Utilisation de la vanne multivoies du filtre

- ! **La poignée de la vanne change de position par simple rotation ; ne pas forcer vers le bas sur la poignée avant de la tourner**
- ! **Lors des changements de position de la vanne multivoies, la pompe doit toujours être arrêtée, sans quoi le filtre risque d'être gravement endommagé et sa garantie annulée.**
- ! **Par mesure de sécurité il est recommandé d'arrêter le système de filtration pendant les heures de baignade dans le cas d'une installation hors-sol de votre POOL'N BOX.**

FILTRATION :

Position habituelle de la vanne. L'eau venant de la pompe traverse le filtre de haut en bas et retourne à la piscine



VIDANGE :

L'eau venant de la pompe va directement à la vidange sans passer par le filtre.



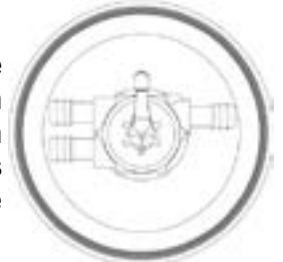
FERMÉ :

Aucune circulation n'est possible. Veiller à ce que la pompe ne fonctionne jamais dans cette position.



LAVAGE :

L'eau venant de la pompe traverse le filtre de bas en haut, puis est vidangée en entraînant avec elle les impuretés retenues par le filtre.



CIRCULATION :

L'eau venant de la pompe retourne directement à la piscine sans passer par le filtre.



RINÇAGE :

L'eau venant de la pompe traverse le filtre de haut en bas et part vers la vidange.



11.1.2. Mise en service du filtre

Lors de la première utilisation du filtre, il est impératif d'effectuer un lavage afin d'évacuer le trop-plein de sable et d'éliminer les impuretés contenues dans le sable (la procédure de lavage du filtre est présentée au paragraphe suivant).

Avant la mise en route de la pompe, assurez-vous du remplissage de son pré-filtre (la pompe ne doit en aucun cas fonctionner sans eau). Lors de la première mise en service du filtre, observez bien le sens de circulation de l'eau : en position "Filtration", l'eau doit traverser le filtre de haut en bas. Si les tuyauteries ont été inversées au montage, ou si la vanne multivoies présente un défaut, l'eau va traverser le filtre de bas en haut, et il en résultera obligatoirement et très rapidement une détérioration de la cuve et des crépines. Les signes significatifs d'un montage inversé sont :

- une pression faible au manomètre ;
- un débit qui chute rapidement même après un lavage de filtre bien que le pré-filtre de la pompe soit propre ;
- une eau de piscine toujours trouble.

11.1.3. Lavage du filtre

Après le lavage initial du filtre, la vanne positionnée sur filtration et la pompe en fonctionnement, l'aiguille du manomètre indique une pression nominale à laquelle le filtre est soumis. Cette pression variera en fonction du débit de la pompe, de la pression statique et des pertes de charges dues aux canalisations. Pour conserver en mémoire cette pression nominale, tournez l'aiguille ajustable rouge du manomètre et alignez-la sur l'aiguille de pression.

On observera, après un certain temps de filtration une diminution du débit au refoulement. Cette diminution du débit est causée par l'encrassement progressif du filtre, du pré-filtre du skimmer ou de celui de la pompe.

Si la pression du filtre est inférieure à la pression indiquée par l'aiguille ajustable, il faut procéder au nettoyage du pré-filtre du skimmer, constitué d'un anneau en inox et d'une poche filtrante en tissu. Vous pouvez soit retourner la poche filtrante pour la nettoyer, soit la changer. Cette opération doit être réalisée après un nettoyage du bassin, et au minimum une fois par semaine.

Si des débris sont présents dans le pré-filtre de la pompe, nettoyez-le également :

- arrêtez la pompe et mettez la vanne multivoies sur la position FERMÉ ;
- dévissez l'ensemble rotule-union-enjoliveur du refoulement et mettez-y un bouchon. Mettez également un bouchon au fond du skimmer (bouchons fournis) ;
- ouvrez le pré-filtre et extrayez-en le panier ;
- enlevez toutes les impuretés par un nettoyage au jet ;
- remettez le panier en place ;
- remettez le couvercle du pré-filtre en vous assurant que le joint est bien en place et qu'il y a de l'eau afin d'amorcer la pompe ;
- retirez les bouchons dans le skimmer et le refoulement et revissez l'ensemble rotule-union-enjoliveur ;
- mettez la vanne multivoies sur la position FILTRATION et mettez la pompe en fonctionnement.

Si la pression du filtre dépasse de 0,3 bar ou plus celle indiquée par l'aiguille ajustable, il faut procéder au nettoyage du filtre.

- arrêtez la pompe et nettoyez le pré-filtre si nécessaire ;
- mettez la vanne multivoies sur la position LAVAGE ;
- mettez la pompe en fonctionnement. Le nettoyage commence au bout de quelques secondes. Observez alors la couleur de l'eau au niveau du raccord transparent de la vanne multivoies : l'eau devient très trouble ;
- dès que l'eau redevient claire, arrêtez la pompe et mettez la vanne multivoies sur la position RINÇAGE ;
- mettez la pompe en fonctionnement pendant 30 secondes environ. Cette opération a pour but d'évacuer les saletés restant dans la vanne principale et de stabiliser le sable ;
- arrêtez la pompe et mettez la vanne multivoies sur la position FILTRATION ;
- remettez la pompe en fonctionnement.

Après ce lavage, l'aiguille noire doit être revenue sur l'aiguille de pression nominale. Si après un lavage (ou un deuxième éventuellement), la pression du manomètre ne redescend pas, faites appel à votre installateur.

11.1.4. Durée de fonctionnement de la filtration

La durée de filtration correspond au passage virtuel du volume d'eau total au travers du filtre. En piscine familiale, le temps de recyclage admis est de 6 h minimum. Durant la saison d'utilisation de la piscine, le groupe de filtration doit obligatoirement être mis en service chaque jour.

Nous recommandons en fonction de la température de l'eau :

- en dessous de 14 °C : 5 à 6 h par jour ;
- de 15° à 23 °C : 6 à 8 h par jour ;
- au-dessus de 23 °C : 10 à 12 h par jour.

Plus la fréquentation de la piscine et la température sont importantes, plus il est nécessaire d'augmenter le temps de filtration. Pour une efficacité optimale de la filtration, il est nécessaire de la faire fonctionner dans la journée (entre 8 h et 21 h).

Dans le cas d'une POOL'N BOX enterrée, l'idéal est de faire fonctionner la filtration pendant la baignade (un baigneur pollue 3 m³ d'eau). Par contre, dans le cas d'une installation hors sol, par mesure de sécurité, la filtration doit être arrêtée pendant les baignades. Il convient alors de programmer la filtration juste après les heures de baignade.

Veillez à toujours maintenir un niveau d'eau correct et constant afin de permettre un fonctionnement optimal de la filtration. Ce niveau se situe au 2/3 supérieur de la fenêtre du skimmer.

11.2. Maintien de la qualité de l'eau

Pour une bonne utilisation de votre piscine, veillez à un traitement optimal de l'eau. Veillez à nettoyer régulièrement vos pré-filtres et votre filtre (reportez-vous aux opérations de lavage présentées au paragraphe 11.1.3) et à ce que la durée de filtration quotidienne soit suffisante (voir paragraphe 11.1.4).

Pour remplir votre piscine, il est obligatoire d'utiliser de l'eau du réseau d'eau potable dont les caractéristiques sont compatibles avec le liner. Il est interdit d'utiliser une eau provenant d'un puits ou d'une source privée.

Afin de préserver la qualité de l'eau de baignade il est nécessaire d'assurer un contrôle et un traitement régulier de celle-ci. La fréquence de ces opérations varie selon les situations, aussi il est important de vous familiariser avec l'utilisation des différents produits qui pourront être nécessaires à l'entretien de votre piscine et au maintien d'une eau de qualité. Au cours de l'hivernage, vous pouvez adjoindre à l'eau de la piscine un algicide et/ou un produit d'hivernage (non fourni).

Contrôlez régulièrement les paramètres de votre eau de piscine afin de les maintenir dans les fourchettes indicatives suivantes :

- pour un traitement au chlore, un pH compris entre 7,0 et 7,4, et un taux de chlore libre compris entre 0,7 et 1,2 mg/L ;
- pour un traitement au brome, un pH compris entre 7,6 et 8,0, et un taux de brome compris entre 1 et 2 mg/L.

Le TH calcique (Titre Hydrotimétrique Calcique) mesurant la dureté calcique de l'eau, c'est-à-dire sa teneur en ions calcium, ainsi que le TAC (Titre Alcalimétrique Complet), qui quantifie l'alcalinité de l'eau, c'est-à-dire la concentration en ions hydrogénocarbonate, doivent être compris entre 10 et 25°f. Un TAC ou un TH plus élevés engendrent des dépôts de calcaire sur le liner et sur les lames du tablier, nuisibles à l'esthétique et à la bonne articulation de la couverture. Un TAC ou un TH plus faibles rendent l'eau agressive et provoquent des phénomènes de corrosion sur les éléments métalliques du bassin, tels que l'échelle en inox.

Pour les rejets des eaux de piscine, il est important de s'informer sur les modalités d'application de la réglementation dans chaque commune, celles-ci pouvant varier.

12. ENTRETIEN DE VOTRE PISCINE POOL'N BOX

Procédez au minimum deux fois par an (en début et en fin d'hivernage) à l'inspection minutieuse des parties essentielles pour la sécurité. Remplacez sans délai tout élément présentant un état d'usure avancé susceptible de provoquer une pose incorrecte de la couverture. Les pièces de rechange doivent être d'origine ou conformes aux spécifications du présent document.

12.1. Entretien de la structure

Le bois est un matériau vivant qui travaille avec les variations d'humidité et de température aussi des fentes ou gerces peuvent apparaître. Ceci est totalement naturel et n'altère en aucun cas la durabilité de nos produits. Le traitement par autoclave utilisé pour les éléments bois de cette piscine est en conformité avec les normes actuellement en vigueur et ne présente aucun danger au touché pour les hommes et les animaux domestiques. En aucun cas, il ne doit être appliqué sur le bois un produit (exemple : lasure, peinture, huile, produit micro poreux...).

Au fil du temps, le bois de votre piscine aura tendance à s'encrasser, ceci est inévitable. Vous pourrez remédier à ce phénomène en utilisant une fois dans l'année un jet haute pression, afin de libérer les pores du bois des diverses salissures. Veillez à régler correctement la pression de l'eau pour éviter d'endommager le traitement de surface, ou risquer de relever les fibres du bois. Inspectez régulièrement la structure bois (en particulier les margelles et l'escalier extérieur) afin d'éliminer toute écharde qui serait apparue.

La paroi de la POOL'N BOX est autoportante. Elle est livrée en kit et n'a pas été conçue pour être démontée. Surveillez régulièrement la boulonnerie et la visserie accessibles de l'ensemble du kit et effectuez l'entretien qui s'impose (serrage, traitement des traces de rouille, etc.). Une vidange complète du bassin peut s'avérer nécessaire dans la vie de votre piscine. Lors de cette opération, veillez à prendre toutes les mesures de protection nécessaires afin d'éviter tout danger (chutes, glissades, etc.). Évitez de prolonger cette période au delà de 48 heures, car des déformations de la structure dues aux pressions du sol pourraient apparaître dans le cas des piscines enterrées ou semi-enterrées.

Le liner de votre piscine ne doit pas faire l'objet d'agressions diverses qui pourraient nuire à son étanchéité.

Le non respect des consignes d'entretien peut engendrer des risques graves pour la santé, notamment celle des enfants.

12.2. Mise en hivernage du bassin

Il est impératif de ne pas vider la piscine en hiver (ou pour une longue période). En effet, la masse liquide joue un double rôle d'isolant thermique et de lestage assurant ainsi une bonne tenue du liner et de la structure du bassin.

Pour hiverner le bassin :

- effectuez un lavage prolongé du filtre ;
- appliquez un produit d'hivernage algicide si nécessaire ;
- arrêtez la pompe et mettez la vanne multivoies sur la position VIDANGE ;
- remettez la pompe en fonctionnement jusqu'à ce que le niveau d'eau ait baissé de 30 cm ;
- dévissez l'ensemble rotule-union-enjoliveur du refoulement et mettez-y un bouchon. Mettez également un bouchon au fond du skimmer (bouchons fournis) ;
- vidangez le filtre en dévissant la purge basse, que vous ne revisserez qu'à la remise en route du bassin ;
- purgez la pompe en dévissant la face avant (aspiration connectée au skimmer) ;
- débranchez la pompe et remisez-la dans un endroit sec et protégé du gel.

Dans les régions potentiellement soumises au gel, il est conseillé de visser un bouchon compressible (dit "gizmo") au fond du skimmer afin que celui-ci encaisse la poussée de la glace à la place du skimmer. Retirez du skimmer tout produit de traitement de l'eau (galets de chlore, floculant, etc.).

Lors de l'hivernage, il est conseillé de mettre en place une couverture au dessus du bassin.

ASTUCE : l'hivernage n'est pas obligatoire, surtout si le climat est clément, avec des températures positives. Dans ce cas, il convient de maintenir le niveau d'eau de la piscine et de faire tourner la filtration 2 à 3 heures par jour. Vérifiez régulièrement le niveau d'eau de la piscine. En cas de gel important, faire fonctionner la pompe de filtration au moins 30 min toutes les deux heures.

13. CONDITIONS DE GARANTIE

Veillez à conserver notice, facture, preuve d'achat et numéro de traçabilité présents sur les colis.

La garantie ne couvre pas :

- le vieillissement normal des matériaux (apparition de corrosion, déformation naturelle du bois, etc.) ;
- les dommages occasionnés par une manipulation inappropriée lors du montage ou de l'utilisation des accessoires (chocs, rayures, etc. pouvant altérer les différents traitements de surface) ;
- les incidents sans rapport direct avec une utilisation normale de la piscine ou de ses accessoires.

L'ensemble des garanties décrites ci-après s'applique aux pièces reconnues défectueuses par nos services et se limite au remplacement du ou des élément(s) concerné(s). Ne sont pas pris en charge les éventuels frais de dépose et pose.

13.1. Garantie des éléments en bois

Les éléments en bois sont garantis 10 ans par le fabricant contre les attaques d'insectes et la pourriture (bois traité autoclave haute pression conforme aux normes en vigueur).

Cette garantie ne prend pas en compte les déformations naturelles (apparition de fentes, gerces qui ne nuisent nullement à la résistance mécanique du bois) ainsi que les changements de couleur dus aux effets climatiques. De même sont exclus les défauts de montage ou de stockage entraînant : lames de parois déformées (exposition au soleil, montage différé après ouverture du colis), ainsi que les lames ayant subies une transformation ou un bris suite à un montage non-conforme aux instructions de la notice. De plus, ne sera pas pris sous garantie, tout bois sur lequel aura été appliqué un produit, tel que de la lasure.

13.2. Garantie des accessoires

Les accessoires sont garantis contre tout vice de fabrication ou d'assemblage pouvant nuire au bon fonctionnement de la piscine, dans la limite des conditions de garantie. En particulier, ces conditions de garantie des accessoires incluent l'obligation pour l'utilisateur d'effectuer des vérifications et entretiens périodiques nécessaires au bon fonctionnement de la piscine. Ces conditions doivent être impérativement respectées afin de faire valoir la dite garantie.

13.3. Garantie du liner

OBJET ET LIMITES DE LA GARANTIE	Étanchéité et tenue des soudures. La garantie se limite au remplacement total ou à la réparation du liner reconnu défectueux, sans autres dommages et intérêts.
DURÉE DE LA GARANTIE À COMPTER DE LA DATE D'ACHAT	2 ans sur l'étanchéité
CONDITIONS POUR UNE PRISE EN GARANTIE	Respect des conditions de pose, d'utilisation et d'entretien

Les plis apparus après la pose du liner ne sont pas pris en garantie, ceux-ci pouvant résulter de paramètres physico-chimiques inappropriés de l'eau (la température de l'eau doit être inférieure à 28°C, le pH doit être compris entre 7,0 et 7,4, dans le cadre d'un traitement au chlore, et entre 7,6 et 8,0 pour un traitement au brome. La concentration en désinfectant doit se situer dans la plage préconisée par le fabricant des produits de traitement).

Est également exclue de la garantie l'apparition, sur le liner, d'une coloration ou de tâches jaunâtres au niveau de la ligne d'eau. Celles-ci peuvent résulter d'un dépôt de composés organiques présents en surface (crèmes et huiles solaires, résidus de combustion d'hydrocarbures ou de fumées de feux de

bois). Il convient à cet effet de nettoyer régulièrement votre ligne d'eau avec des produits adaptés à cet usage (non fournis) et avec un support non abrasif. Les eaux très chargées en calcaire peuvent aussi être à l'origine de ces colorations, par incrustation de tartre dans la membrane. Les eaux dures, de titre hydrotimétrique (TH) supérieur à 25°f nécessitent l'ajout d'un produit d'élimination du calcaire adapté aux piscines (non fourni). Vous pouvez obtenir des informations sur la dureté de votre eau auprès de votre distributeur d'eau.

Sont également exclues de la garantie :

- les taches liées au développement d'algues et de micro-organismes : l'eau de la piscine doit bénéficier d'un traitement de désinfection et de lutte contre les algues, régulier et adapté en composition comme en concentration ;
- les taches, décolorations et ridules résultant de l'action de produits oxydants solides en contact direct avec la membrane (jetés directement dans le bassin) ou d'une surconcentration locale en produits oxydants (souvent liée à l'absence de fonctionnement de la filtration pendant la phase de dissolution de ces produits) ;
- les taches liées à la stagnation et/ou à la décomposition de corps étrangers en contact avec le liner (feuilles mortes, pièces métalliques oxydables, débris divers, etc.) ;
- les dégradations liées au contact de matières incompatibles avec la membrane telles que bitumes, goudrons, huiles, panneaux en polystyrène, polyuréthane. L'utilisation de rubans adhésifs et de colle sur la membrane est à proscrire ;
- les déchirures du liner sous le hung qui résultent, lors de la pose, d'un déplacement du liner sans l'avoir préalablement décroché du hung.

13.4. Garantie du filtre à sable

OBJET ET LIMITES DE LA GARANTIE	Étanchéité de la cuve
DUREE DE LA GARANTIE A COMPTE DE LA DATE D'ACHAT	5 ans sur la cuve
CONDITIONS POUR UNE PRISE EN GARANTIE	Installation hydraulique et notamment pompe générant une pression d'utilisation au niveau du filtre inférieure à 1,2 bars. Nettoyage régulier du filtre par contre lavage pour éviter le colmatage de la charge filtrante Absence d'installation du filtre au dessus du niveau d'eau sans évent et sans clapet anti-retour

La garantie ne s'applique pas en cas de rejet permanent de sable si du sable de granulométrie inférieure à 0,6 mm a été utilisé (le sable fourni respecte ce critère).

13.5. Garantie de la pompe de filtration

OBJET ET LIMITES DE LA GARANTIE	Fonctionnement du moteur de la pompe.
DUREE DE LA GARANTIE A COMPTE DE LA DATE D'ACHAT	2 ans
CONDITIONS POUR UNE PRISE EN GARANTIE	Nettoyage régulier des pré-filtres et du filtre Absence d'utilisation de la pompe à sec (absence d'eau)

13.6. Garantie des pièces en ABS (skimmer, refoulement)

OBJET ET LIMITES DE LA GARANTIE	Étanchéité et résistance des pièces en ABS
DURÉE DE LA GARANTIE À COMPTER DE LA DATE D'ACHAT	10 ans
CONDITIONS POUR UNE PRISE EN GARANTIE	Absence de phénomène de «stress-cracking» des pièces en ABS (vanne, écrous) dû aux tensio-actifs contenus dans certaines graisses : l'utilisation de graisse est à proscrire sur ces éléments

13.7. Garantie de l'échelle en inox

OBJET ET LIMITES DE LA GARANTIE	Résistance de l'échelle en inox
DURÉE DE LA GARANTIE À COMPTER DE LA DATE D'ACHAT	2 ans
CONDITIONS POUR UNE PRISE EN GARANTIE	Paramètres de l'eau toujours maintenus dans les limites fixées au paragraphe 11.2.



CERTIFICAT DE QUALITE

CHAÎNE DE CONTRÔLE PEFC

Société **PROCOPI**
35650 LE RHEU

N° Chaîne de contrôle **FCBA/12-01382**

La chaîne de contrôle de l'entreprise ci-dessus désignée est en conformité avec les exigences PEFC* en vigueur.

Ce certificat est délivré selon le référentiel PEFC de la chaîne de contrôle des bois de FCBA MQ CERT 11-360.

Périmètre	Méthode utilisée
Fabrication et distribution d'équipements bois pour piscines Sur le site de Pleumeleuc	Transfert en pourcentage moyen

Ce certificat atteste la vérification de la chaîne de contrôle, fondée sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger d'évolutions ou de décisions qui seraient prises en cours d'année. La liste des entreprises sous certification est disponible sur les sites Internet : www.fcba.fr et <http://register.pefc.cz>.



ACCREDITATION
N°3-011
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

* annexes 15 et 16 du schéma français de certification forestière, traduction des annexes PEFC ST 2002 : 2010 et PEFC ST 2001 : 2008 du document technique international du PEFC Council.



10, avenue de Saint-Mandé
75012 Paris
Tél. : +33 (0)1 40 19 49 19
Fax : +33 (0)1 43 40 85 65
www.fcba.fr

N° de Certificat
0226/2012
Date : 13 février 2012
Valable jusqu'au 01/02/2017

LE RESPONSABLE CERTIFICATION
Alain HOCQUET

2462

Numéro de série

